

Fédération Française de Basketball
Siege Social : 117 rue du Château des Rentiers
75013 PARIS

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 12 OCTOBRE 2019 A VITTEL

L'an deux mille dix-neuf et le douze Octobre à 9 heures, les représentants des membres de la Fédération Française de Basketball se sont réunis à Vittel pour la tenue de leur assemblée générale annuelle.

Après émargement de la feuille de présence, Me Didier DOMAT, le Président de la Commission de vérification des pouvoirs déclare à l'Assemblée :

Les délégués présents et ayant émargé représentent actuellement 481.855 voix.

Le nombre total des voix portées par l'ensemble des délégués est de 513.580 voix.

Dans la mesure où les délégués présents représentent plus de la moitié des voix dont dispose l'Assemblée Générale, cette dernière peut alors valablement délibérer conformément à l'article 10 de ses Statuts.

Monsieur Jean-Pierre SIUTAT préside l'Assemblée en sa qualité de Président de la Fédération Française de Basketball, et prononce l'ouverture de cette Assemblée.

Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à M. Luc VALETTE, président du Comité d'Organisation, pour une allocution.

Monsieur le Député de la 1^{ère} circonscription des Vosges,
Monsieur le Député de la 4^{ème} circonscription des Vosges,
Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental des Vosges,
Madame la Vice-Présidente de l'ANDES (Association Nationale des Élus du Sport),
Monsieur le Maire de Vittel,
Monsieur le Secrétaire Général du CROS,
Monsieur le Président du CDOS, cher Jean-François,
Monsieur le Président de la FFBB, cher Jean-Pierre
Mesdames et messieurs les membres du Comité Directeur fédéral
Mesdames et messieurs les membres du Conseil d'Honneur fédéral
Mesdames et messieurs les délégués et représentants des Ligues Régionales et
des Comités Départementaux
Mesdames, messieurs, chers amis,

Le Comité Directeur de la FFBB nous a confié l'organisation de cette Assemblée Générale après notre audition du 22 avril 2016. Cette date marque le point de départ d'une aventure humaine riche pour le Comité d'Organisation de cette AG. Ce comité d'organisation est constitué de 10 bénévoles et de 2 salariés (des 2 seuls salariés devrais-je dire) du Comité Départemental, Gaëtan notre Manager Général et Séverine notre secrétaire. Nous nous sommes mobilisés pour vous accueillir au mieux et assurer le déroulement de l'Assemblée Générale dans les meilleures conditions. Toute cette préparation n'a pas été un long fleuve tranquille : par exemple lorsque nous nous sommes aperçus que la salle prévue pour accueillir le repas de gala n'avait pas la capacité nécessaire et que nous avons dû trouver une solution alternative avec le Centre de Préparation Omnisport tout proche. 50 bénévoles supplémentaires se sont mobilisés pour contribuer au bon déroulement de ce week-end. Merci à tous pour votre implication dans ce projet et pour votre contribution.

Un grand merci à Jean-Pierre SIUTAT et au Comité Directeur de la FFBB pour avoir cru en notre projet et avoir osé confier l'organisation de cette AG à un Comité Départemental de « petite taille », je n'ai pas dit petit Comité.

Dès l'annonce de l'attribution de cette AG à Vittel, mes collègues (et néanmoins amis) du Comité Directeur fédéral n'ont eu de cesse de me poser la question « Mais qu'y aura-t-il à boire à Vittel ? » question à laquelle ils ont eu droit à la réponse invariable « Vittel Grande Source millésimée ». Réponse peu satisfaisante j'en conviens volontiers. C'est également méconnaître les réformes administratives de notre beau pays : depuis le 1^{er} janvier 2016 le département des Vosges est intégré à la région Grand Est qui outre la Lorraine comprend l'Alsace et la Champagne Ardennes ouvrant ainsi des perspectives œnologiques insoupçonnées jusqu'alors. Vous aurez l'occasion de bénéficier de ces ressources lors du repas de gala. Comme quoi la réforme territoriale peut révéler des opportunités avec les nouvelles ligues... (excusez-moi...avec les nouvelles régions).

Bienvenue dans les Vosges.

Pour ceux qui ne connaîtraient pas ce territoire, je vais vous donner quelques points de repères. Je ne commencerai pas l'historique du département avec Jeanne d'Arc née à Domrémy à 40 km de ce palais des Congrès mais avec la création du département le 4 mars 1790. Les Vosges se mobilisent pour la défense de la République menacée en l'an II. Premier département à avoir versé l'impôt révolutionnaire et envoyé des volontaires pour défendre la patrie en danger, en signe de reconnaissance on donnera en 1800 à l'ancienne place Royale de Paris le nom de place des Vosges. Suite à la guerre de 1870, le département est amputé d'une partie de l'arrondissement de Saint-Dié par le traité de Francfort.

La Première Guerre mondiale est particulièrement intense et meurtrière en 1914 dans les Vosges, il s'agit de défendre la ligne de front, la « ligne bleue des Vosges », expression inventée par Jules Ferry député puis sénateur des Vosges. Les territoires vosgiens annexés par l'Empire allemand en 1871 ont été rendus à la France par le traité de Versailles de 1919 mais sont restés rattachés au Bas-Rhin. Doit-on y voir l'origine de la rivalité Vosges / Alsace sur les terrains de basket ? Voire un rattachement dérogatoire qui devient définitif ? Non je n'oserai pas ce rapprochement entre la grande Histoire de France et les petites affaires du basket.

A la fin de la Seconde Guerre mondiale lors de la libération en automne 1944, le département est le théâtre des batailles de Dompierre et de Bruyères ainsi que de nombreux accrochages avec le maquis des Vosges entraînant la dévastation de la partie montagnarde des Vosges.

L'histoire de notre département est fortement marquée par les conflits avec nos voisins germaniques. Nous sommes une terre de devoir et de mémoire.

Bien que le département des Vosges doive son nom au massif des Vosges, les deux entités sont géographiquement bien distinctes. Le massif s'étend aussi en Alsace et en Franche-Comté, mais occupe moins de la moitié orientale du département. On distingue principalement trois zones dans le département :

- la Montagne - ou Hautes-Vosges - à l'est avec comme limite la ligne de partage des eaux Rhin / Moselle, avec une succession de sommets arrondis (les ballons) dont le plus élevé est le Hohneck avec une altitude de 1 363 mètres
- la Plaine, pour la plus grande partie de l'ouest du département où nous nous trouvons en ce moment ; avec les terminaisons des côtes de Meuse et de Moselle,
- la Vôge, pour la partie sud qui est formée d'une succession de plateaux gréseux aux reliefs peu accusés, appartenant aux pré-Vosges

Avec 47 %, le taux de boisement du département se situe à la quatrième place après la Guyane, les Landes et le Var.

La démographie du département est fortement liée à l'histoire de son industrialisation.

Pendant l'Empire et la Restauration, le département est une contrée rurale, assez isolée, qui préserve ses activités traditionnelles et un peu partout en appoint le travail du bois et les métiers du textile. Au milieu du XIX^e siècle, l'abandon des activités ancestrales et l'arrivée de nouvelles industries influencées par le pôle mulhousien commencent à chambouler la répartition de la population avec une forte croissance de la population ouvrière. Le premier désenclavement routier et ferroviaire consolide le développement industriel. L'exode rural lui est concomitant et l'ouest du département aux bourgades trop faiblement industrialisées perd ses habitants. Sur une période plus récente, les crises récurrentes

des débouchés industriels après 1973 amènent une érosion démographique. Notre département est en « déprise » démographique selon l'expression consacrée des démographes.

Les Vosges sont une région de moyenne montagne, où la population s'est concentrée le long des vallées. Le département compte 370 000 habitants. Les villes sont nombreuses, mais de taille assez faible. Seule l'agglomération d'Épinal (préfecture du département) dépasse 50 000 habitants

Le département offre près de 145 000 emplois. Si le secteur tertiaire (68 % des emplois) progresse, l'industrie (22% des emplois) reste très présente malgré la perte de plus de 7 000 postes dans ce secteur depuis 2006.

Les Vosges restent le 6e département industriel de France.

La filière agroalimentaire et le secteur du bois et des industries du papier sont très présents dans le département.

Le tourisme, qu'il soit hivernal, thermal ou « vert » est également devenu un pilier de l'économie du département des Vosges.

Ceci est le contexte mais ce n'est pas une fatalité.

De nombreux acteurs se mobilisent pour redynamiser le territoire :

- le Conseil Départemental avec le plan « Vosges Ambitions 2021 » voté à l'unanimité et articulé autour de 3 priorités : l'attractivité du territoire, la qualité de vie des Vosgiens et le respect des équilibres territoriaux.
- les acteurs économiques via les réseaux économiques d'entreprise

La mobilisation est générale pour inverser la tendance. Cette volonté et la fierté d'être vosgien se manifestent bien par l'affichage omniprésent de la marque « Je vois la vie en Vosges »

Le Comité Départemental de basket s'inscrit pleinement dans ce mouvement.

Nous sommes un « petit » comité de 2100 licenciés répartis dans 23 clubs. 3 équipes sénières évoluent en championnat de France : une en NM1 avec le GET Vosges, une en NM3 et une en NF3 avec le club de Mirecourt. Pour organiser nos championnats nous devons tenir compte des réalités du territoire : 140 kms soit 2 heures de déplacement entre les clubs les plus éloignés, quelques week-ends neigeux en hiver. Pas évident pour des matchs départementaux en U13...

Pour notre fonctionnement, nous pouvons nous appuyer sur 2 salariés : un manager général, et une secrétaire administrative à 20 heures par semaine.

Notre comité départemental s'inscrit également pleinement dans le projet FFBB 2024 avec le développement du 3x3 et du Vivre Ensemble. Nous avons fait évoluer l'organisation de notre comité pour favoriser ces nouvelles pratiques. Nous adaptons le projet fédéral avec la vision « ruralité » qui constitue notre contexte. Même si la vision « métropole » nous impacte avec le Grand Nancy si proche qui attire nos jeunes pour leurs études et qui a du mal à nous les rendre après... Et nous voilà revenus sur le thème de l'attractivité du territoire.

L'organisation de cette AG est une opportunité pour notre Comité Départemental.

Nous avons voulu placer cette AG sous le signe du développement durable et local :

- L'unicité du lieu avec le palais des Congrès et l'hébergement
- Une semaine du basket pour faire découvrir le basket au plus grand nombre avec notamment la venue de 1500 enfants des écoles maternelles et primaires du secteur, du basket santé, du 3x3...
- La création d'une image d'Épinal originale en collaboration avec l'ESAL (École Supérieure d'Art de Lorraine) qui permet de donner une identité graphique à cette AG
- La création d'un fond documentaire sur l'histoire des clubs du département
- L'implication de partenaires locaux pour le repas de gala avec l'animation et la restauration.

Je suis fier du travail accompli par le Comité d'Organisation.

Nous avons également cherché à favoriser la convivialité et les échanges entre congressistes

Je terminerai cette allocution en adressant mes remerciements à nos partenaires :

- Le Conseil Régional du Grand Est
- Le Conseil Départemental des Vosges
- La Ville de Vittel

Ainsi que la ligue Grand Est et le Comité Départemental de Meurthe et Moselle qui nous ont apporté un soutien logistique appréciable. Je tiens à souligner la bonne qualité des rapports que nous entretenons avec les CD voisins et la ligue.

Merci également à l'ensemble des sponsors qui ont rendu possible l'organisation de cette AG.

Je vous souhaite une bonne Assemblée Générale

Vive le basket !!!

Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à M. Franck PERRY, Maire de Vittel, pour une allocution.

Monsieur le Président de la Fédération,
Mesdames Messieurs les membres du Conseil d'Administration et Congressistes,
Mesdames Messieurs les Elus en vos qualités grades et titres,
Chers Amis,

Je tenais à vous souhaiter tout d'abord, au nom des Vittelloses et des Vittellos, la bienvenue.

Le sport est rassembleur, surtout à Vittel, et nous le savons tous. C'est l'un de nos facteurs d'attractivité, dont Monsieur le Président du Comité a parlé, d'attractivité par le sport, c'est dans l'ADN des Vittellos. Même s'il est tourné au départ vers la jeunesse et le sport de haut niveau, il s'intéresse aujourd'hui à toutes les tranches de la population et est facteur de cohésion sociale. Il s'immisce dans toutes les sphères de notre société et est synonyme de bonne santé.

Le sport à Vittel au sens large est en mouvement. Un mouvement qui s'inscrit dans la durée et le temps et ce, depuis plus de 50 ans, sous l'action successive des différents Maires, de Guy de la Motte Bouloumié en passant par Hubert Voilquin, Jean-Claude Millot, Jean-Jacques Gaultier, mon prédécesseur, et moi-même.

Il lui a permis d'évoluer, de s'adapter et donc de répondre toujours mieux aux attentes des pratiquants, des sportifs et des sportives de haut niveau.

Pour mémoire, à Vittel, plus de 3.000 personnes hommes et femmes du territoire sont dans une association, sachant que Vittel compte 5.300 habitants. Ce sont des jeunes et moins jeunes qui pratiquent régulièrement un sport à Vittel dans un cadre associatif, ce qui en fait l'une des villes les plus sportives du Grand Est et au-delà.

En termes de taux d'équipements aussi, c'est plus de 105 structures sportives qui existent à Vittel. Je rappelle simplement que les Vosges, c'est 20 % et la Lorraine 21 %. Nous sommes bien au-dessus de la moyenne nationale ou régionale en termes d'équipements par tête d'habitant. C'est concrètement 4 bassins de natation, un boulodrome, 35 courts de tennis, des équipements de forme et santé, 5 équipements équestres, 2 équipements d'athlétisme, 4 parcours de golf, 1 parcours sportif santé, 6 plateaux EPS, 4 salles de combat, 2 salles multisports, gymnases et salles de Basket, 4 salles et terrains spécialisés, 1 salle un peu moins spécialisée, 1 skate-park, du vélo free style, 8 terrains de grands jeux, bref, vous l'avez compris, nous sommes fortement dotés en équipements sportifs.

Qui dit équipements sportifs, dit aussi moyens financiers importants. C'est plus de 2 millions d'€ investis pour les années futures pour moderniser ces équipements. Cela représente, sur 100 € dépensés par la Ville en investissement et en fonctionnement, 20,50 €, ce qui place le sport au second rang des dépenses publiques pour notre municipalité.

Nous avons eu la chance ces dernières années d'accueillir beaucoup de manifestations d'envergure mondiale, européenne ou nationale : en 2017, le Tour de France, la grande boucle, ville étape, c'est-à-dire départ et arrivée ; en 2018 le Sénégal pour la préparation de la Coupe du Monde de football en Russie et la Croatie en 1998 ; 2019 championnat de France de cross national et plus récemment un cyclo-cross international. Sans compter entre tout cela des championnats de France : judo, UNSS, des championnats indoor et extérieurs de tir à l'arc, jeunes et France, le tout au sein de notre Centre de Préparation Omnisports ou olympique nous offrant de faire des stages de préparation de ligues de foot, Ligue 1 notamment, Metz-Nancy à la belle époque, Troyes ou encore Dijon. C'est une cinquantaine de médailles olympiques qui se sont dessinées au CPO. Bref, il n'y a pas que l'INSEP. Les Bargeots ont commencé, ici, à Vittel. Gatien, Manaudou, les Ministres Maracineanu, Lamour, Douillet et Flessel ont commencé, ici, à Vittel. Beaucoup d'équipes de France ont des conventions avec notre municipalité : le

Triathlon, l'Haltérophilie, qui viennent s'entraîner régulièrement dans nos structures (pour information, l'équipe de France de Triathlon est championne du Monde par équipe). De jeunes basketteurs français, Monsieur le Président, ont eu la bonne idée de venir à Vittel au Centre de Préparation Olympique, lieu de mise au vert historique du Sud de Nancy si cher au Président Eisenbach, à notre regretté Président Fra pour qui j'ai une pensée émue et à mon ami Aurélien Fortier de Contrexeville qui a repris le club et qui, j'en suis sûr, va nous faire un beau projet pour le Sluc Nancy pour les années à venir.

En 2019, nous avons investi 160.000 € dans un équipement tout neuf où vous allez d'ailleurs dîner ce soir, avec un parquet élite type club Jeep Elite, ce qui permet d'accueillir des équipes de niveau européen voire même français.

Monsieur le Président, je vous prie d'en tenir compte pour la suite. Nous nous inscrivons dans le calendrier des futures échéances sportives avec comme apogée les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Pour les locaux, je salue également Monsieur le Président Valette qui a fait un travail formidable pour organiser ce Congrès à Vittel.

Je suis un petit peu embêté, Monsieur le Président, car je suis également Conseiller Régional et je crois que nous sommes la première région française viticole. On part d'Epervain, Reims, on va jusqu'en Alsace et vous le savez on sait aussi bien vivre dans notre secteur Grand Est. La plaine des Vosges, qui va jusqu'à Epinal, on s'est battu par rapport aux destinations touristiques, il faut savoir au départ que nos amis alsaciens, et j'ai beaucoup d'amitié pour eux, voulaient fléchir la destination touristique sur le massif vosgien et cela s'est transformé, avec une petite négociation, en destination des Vosges, avec la plaine des Vosges et la montagne. Voilà Monsieur le Président, c'est simplement un trait d'humour.

Il y a aussi un petit jeu à Strasbourg, c'est de savoir si je bois de l'eau ou de l'Alsace, sachant qu'ils me mettent généralement de la Carola donc c'est un petit peu compliqué pour moi.

Vous l'avez compris, à Vittel, notre projet a aussi l'ambition d'embrasser toutes les formes de pratique, amateur et professionnelle, quels que soient leur niveau et leur fréquence et de prendre en compte le fait de faire du sport plus dans sa dimension transversale que thématique dans toute sa dimension populaire. Vous en avez d'ailleurs été un formidable exemple avec cette semaine destinée aux enfants du territoire qui a apporté un plus et une animation fantastique pour notre ville.

J'aimerais à cette occasion féliciter Gaëtan Formet, que je vous remercie d'applaudir, qui est Vittellois, ça tombe bien, comme moi, et l'un des investigateurs et organisateurs de cette Assemblée, ainsi que Stéphane Deloy, Président du BC Thermal Vittel/Contrexeville, que vous pouvez applaudir aussi et un éducateur sportif qui ne compte pas ses heures Thierry Vuillemin, qui a donné un coup de main également à cette organisation et que je vous remercie d'acclamer.

A Vittel, notre réflexion conduit à l'élaboration d'un projet qui sera décliné en temps voulu : Vittel Ambitions Sports 2024 (allez savoir pourquoi !) qui sera développé dans une longue concertation basée sur des dialogues au quotidien avec les protagonistes du monde sportif, les associations Vittelloises et communautaires, les établissements scolaires, les groupes d'experts du sport Vittellois et même au-delà médecins, professeurs de sport, champions connus et reconnus et fédérations dont vous faites partie.

Je veux rendre également hommage à notre ami Antoine Borowski, l'adjoint délégué aux sports qui nous a quitté et qui nous regarde de là-haut. Grâce à nos discussions régulières, grâce à son expertise, ancien champion du monde de cross-country, grâce à la consultation des acteurs et usagers du sport à Vittel, nous avons réalisé un travail méthodique mais je n'en dirai pas plus.

Les analyses pratiques mais surtout les regards à la fois prospectifs favorables à l'évolution sont de précieuses sources d'amélioration du service public mis à disposition de nos concitoyens, des sportifs quel que soit leur niveau.

La richesse des échanges et des contributions nous conduira à confirmer que le club, l'association, structurés, restent la base de l'organisation du sport à Vittel et que leur cadre structurel, légal et réglementaire était le garant du partenariat que la charte des sports constitue bien un moyen objectif de reconnaître le travail des associations au fil des mois et leur saison sportive.

Le sport de haut niveau restera notre vitrine et notre facteur positif de communication, merci encore une fois de bien vouloir l'intégrer pour l'avenir. Nous serons à votre écoute si vous le souhaitez.

Bon vent à vous, bonne Assemblée Générale, je vous remercie de votre attention.

Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à M. Jean-Jacques GAULTIER, Député et ancien Maire de Vittel, pour une allocution.

Très rapidement et en saluant les Présidents Jean-Pierre SIUTAT et Luc VALETTE, le régional de l'étape et organisateur, ainsi que l'ensemble des personnalités à cette tribune, mes amis et collègues élus et également vous tous dans cette salle du Palais des Congrès.

Je voudrais, Président, vous remercier d'avoir choisi Vittel. Je me souviens, vous étiez venu en 2017, comme vous l'avez rappelé à l'époque j'étais Maire, et vous étiez venu au moment de la préparation du Tour de France. Il y avait à ce moment-là une dictée pour les jeunes, et nous avons eu l'honneur de vous recevoir. Vous nous aviez fait beaucoup d'honneur en acceptant de venir discuter et en allant à la rencontre de ces jeunes au CPO que vous allez tous retrouver ce soir pour le repas de Gala.

Alors bienvenue à tous à Vittel, que ce soit Luc VALETTE ou Franck PERRY, ils vous ont retracé tout l'historique de la station thermale, donc je ne le referai pas. Vous avez vu que les eaux sont quand même bonnes pour les Ministres, y compris la Ministre actuelle qui est venue très souvent nager à Vittel avec son club de l'époque qui était le club de Mulhouse. Et comme tous ses prédécesseurs, elle est venue à Vittel. Même si l'eau est bonne pour les Ministres, évidemment nous ne vous en voudrions pas de faire, et notamment ce soir lors du dîner de Gala, quelques infidélités à l'eau minérale. D'ailleurs, je vous le recommande, et Luc VALETTE vous a donné quelques pistes de réflexion.

Alors cette ville de Vittel, je ne veux pas vous la présenter à nouveau, mais vous dire simplement que c'est une terre de Basket.

Je feuilletais il y a quelques semaines un très vieil exemplaire du journal l'Equipe Magazine, et j'avais retrouvé une photo, à l'époque de Tony PARKER et des jeunes, qui était venu quand il était avec les espoirs, en stage à Vittel et notamment hébergé au Vita, où nous avons une centaine de chambres qui sont destinées à accueillir les jeunes stagiaires.

Donc, c'est une terre de Basket. C'est une terre de Jeux 2024, je l'espère. Nous vous avons rappelé tout l'historique et tout le passé depuis 1972 et tous les grands athlètes qui sont venus à Vittel. Mais il faut aussi regarder l'avenir, regarder demain. Demain ça sera aussi la Coupe du Monde de Rugby 2023, si nous sommes en pleine actualité en ce moment à Tokyo avec le Rugby, nous voyons aussi la Coupe du Monde en France en 2023, et bien sûr les Jeux Olympiques à Paris, 100 ans après, en 2024.

Lors du prochain congrès des Maires, Franck je t'invite vraiment à venir, nous aurons une présentation des territoires qui seront labellisés « Terre de Jeux 2024 », et Vittel sera bien sûr au cœur de cet événement.

Alors Président vous dire et vous redire que nous avons vibré avec vous en vous regardant en Chine, et vraiment je partage avec vous votre enthousiasme, votre satisfaction devant cette nouvelle médaille de bronze. Une médaille de bronze, c'est déjà extraordinaire, mais ce qui est important c'est la régularité dans la performance.

C'est d'ailleurs comme pour un élu, être élu une fois c'est assez facile, et nous commençons à voir si c'est un bon élu s'il est élu plusieurs fois. Et là comprenez qui pourra

[rires de l'assistance]

Et là notre Equipe de France, et je dis bien NOTRE Equipe de France parce que nous étions avec vous, s'est montrée régulière. Je vais retourner bientôt en Chine, au mois de Novembre, j'aurai du mal à me mettre dans les pas de nos basketteurs, mais vraiment nous avons vibré avec vous, je partage vos félicitations à l'égard de cette Equipe de France. J'ai partagé aussi, je vous l'avoue franchement, un petit peu vos deux « coups de gueule » qui étaient compréhensifs notamment par la faiblesse de la représentation du gouvernement français en Chine. Il aurait été bien qu'au moins un Ministre soit présent, voire plus [applaudissements de l'assistance].

Et comme vous nous avez tous été déçus aussi de voir que notre quart de finale, France / USA, un match extraordinaire, n'ait pas pu être regardé par plus de personnes à la télévision [applaudissements de l'assistance].

Nous nous inscrivons toujours dans les pas de ce fameux décret de 2004 que vous connaissez bien, et nous allons bientôt voir à l'Assemblée Nationale et au Parlement une réflexion sur l'audiovisuel et une réforme de l'audiovisuel public. Le texte partira au CSA, au Conseil d'Etat, au Conseil des Ministres au mois de Novembre et il sera présenté à l'Assemblée Nationale et au Parlement en début 2020.

Ce sera peut-être l'occasion de se pencher aussi sur ce décret de 2004, qui commence à dater un peu puisqu'à l'époque il a été signé par MM. DONNEDIEU DE VABRES et RAFFARIN et que nous pouvons peut-être l'améliorer. Nous y retrouvons une liste d'événements, de manifestations sportives, etc... et tout ceci doit bouger, doit évoluer et pour le Rugby c'est pareil, il y a uniquement la demi-finale et la finale qui sont inscrites dans ce décret. Nous y avons des événements à différents stades, mais uniquement si l'Equipe de France est présente. Donc là il y avait bien l'Equipe de France et nous avions un match extraordinaire France / Etats Unis, et nous avons gagné haut la main donc j'ai partagé ce « coup de gueule ».

En ce qui concerne le Ministère des Sports, nous serons avec mon collègue et ami Député Stéphane VIRY ... et oui vous avez deux députés, nous ne pouvons pas encore faire une équipe de Basket avec Stéphane, mais nous pouvons y travailler. Hier j'étais dans ta circonscription et aujourd'hui tu me fais l'amitié de venir dans la mienne ... mais nous aurons à cœur de défendre à l'Assemblée Nationale le budget des Sports. Ce n'est pas un gros budget, 531 millions, ce n'est pas énorme c'est certain, mais je ne peux pas m'empêcher de me dire que nous aurions peut-être pu ... et que nous allons peut-être d'ailleurs, je déposerai des amendements en ce sens, essayer de gonfler les moyens notamment en direction de la toute nouvelle Agence Nationale du Sport, avec Jean CASTEX et Frédéric SANNAUR que j'ai rencontrés à plusieurs reprises à Paris. Mais quand je vois la manne des Paris Sportifs, qui représente 6,7 milliards, la manne de la Française des Jeux (qui fera une fort belle mariée entre parenthèses), qui représente plus de 4 Milliards, et la manne des droits TV (d'ailleurs vous avez la loi Buffet qui prévoit d'affecter un peu d'argent vers le sport). Mais nous pourrions très bien, que ce soit les Paris Sportifs, la Française des Jeux ou sur les droits TV où nous avons explosé tous les records avec les droits du Football pour la période 2020/2024, passer à plus de 1,152 milliards de droits TV par année.

Nous pourrions donc peut-être affecter quelques moyens à l'Agence Nationale du Sport. A la fois pour le Haut Niveau, mais je dirais que le Haut Niveau j'en discutais cette semaine avec Denis MASSEGLIA, le Président du CNOSF, nous ne sommes pas trop mal. C'est surtout en direction des clubs, chers à Luc VALETTE, et pour le développement de la pratique sportive, si nous voulons que la France soit une grande nation sportive, avec plus de 3 millions de pratiquants, et bien il faut s'en donner les moyens.

Vous pouvez bien sûr compter sur notre soutien tant à Paris qu'ici à Vittel, ville à laquelle je suis très attaché.

Je vous souhaite une excellente Assemblée Générale et un excellent séjour à Vittel.

Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à M. Luc GERECKE, Vice-Président délégué à la Culture, au Sport, aux Associations et aux Technologies de l'information, représentant le Président du Conseil Départemental des Vosges, M. François VANNON, pour une allocution.

Mesdames et Messieurs,

A mon tour de saluer le Président Jean-Pierre SIUTAT et son Comité Directeur, et de leur souhaiter la bienvenue dans le département des Vosges. Je remercie particulièrement le président SIUTAT : nous nous sommes rencontrés à l'invitation de Jean-Jacques GAUTHIER, à l'époque maire de Vittel, il y a 2 ans pour parler de cette Assemblée Générale et de sa réalisation. Merci pour cette action et ton amitié Jean-Pierre.

Je salue bien sûr le Président du Comité Départemental des Vosges, Luc VALETTE, qui a présenté de façon excellente le département des Vosges. Je salue Jean François MOINEAU, président du CDOS, Stéphane DELOI président du Club de Basket de Contrexéville, et tout son staff qui réalise un travail colossal sur notre territoire.

Le département des Vosges est un département sportif. Certes, petit département, avec 370 000 habitants mais près de 100 000 sportifs licenciés, sans compter les pratiques libres, pour 1 100 clubs de sport.

Permettez-moi d'excuser le président du Conseil départemental, François VANSSON avant d'aborder son rôle dans le développement du sport dans notre département. En effet, le Conseil Départemental est un partenaire incontournable dans le financement des infrastructures communales, c'est assez rare pour être signalé. De nombreuses aides en direction du mouvement sportif sont attribuées. J'essaye de défendre ces budgets, en tant que Vice-Président de ce Conseil Départemental, et nous y arrivons, car le sport est important dans la vie d'un département, et nous accompagnons au quotidien les clubs locaux, notamment grâce à la Charte Sport qui permet de financer à 50% les investissements de tous les clubs. Nous assurons également le suivi des comités départementaux, et apportons un soutien aux clubs et sportifs champions. Nous avons également mis en place un dispositif dans le cadre des JO, avec le « Cap JO », qui permet de soutenir et accompagner les sportifs de très haut niveau dans leur préparation aux olympiades à venir.

Nous avons aussi, dans ce département une particularité, avec un magnifique terrain de jeu pour les sports nature. Le département soutient les sports nature, notamment le cyclisme, vélo de route, le VTT, le sport en eaux vives, et pratiquement tous les sports qui existent. A ce titre, je salue la ville de Vittel et ses élus, qui consacrent des budgets importants pour promouvoir le sport dans toutes ses dimensions et qui permettent à notre territoire de rayonner, en apparaissant au niveau national, voire international.

Je ne serai pas beaucoup plus long, sachez donc, Mesdames et Messieurs, que le département des Vosges est très attentif à ce qui se passe dans le domaine du sport. Comme vous tous, j'ai vibré avec l'équipe de France cet été. Je souhaite une longue vie à la FFBB, et de très beaux résultats dans les mois et les années à venir, mais je ne doute pas de leur réalisation. Je vous souhaite un très bon congrès, bienvenue dans les Vosges, et revenez-y, ce département mérite qu'on le visite et qu'on y revienne.

Merci beaucoup.

Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à M. Christian RICHTON, Secrétaire Général, représentant le Président du CROS Grand Est, M. Jean-Marc HAAS-BECKER, pour une allocution.

Monsieur le Député,
Monsieur le Conseiller Général,
Monsieur le Conseiller Régional et Maire de Vittel,

J'aurais eu plus vite fait, du fait de mon passé vittellois, de dire chers amis vous m'auriez compris, Monsieur le Président de la Fédération,

Vous étiez entrain de reprocher à quelques Ministres ou membres du gouvernement de ne pas assister à de grands événements, le Comité Régional Olympique et Sportif du Grand Est ne pouvait donc pas manquer. Et ce n'est pas un devoir mais un plaisir, car je suis vittellois et attaché pour plusieurs raisons, à venir vous saluer de la part de son Président, Jean-Marc HASS-BECKER.

Vous êtes de la famille Olympique donc il est tout à fait naturel que le Comité Régional Olympique et Sportif du Grand Est vienne vous saluer.

Je vous donnerai juste une précision, vous avez pris une très belle leçon de géographie du Grand Est, de la ville de Vittel et des Vosges, je n'en rajouterai pas.

Franck, je me permettrai de rajouter dans le catalogue de Vittel que j'adore et que je connais par cœur, que c'est quand même un magnifique champ de courses. Vittel est une grande ville hippique de la Fédération du Grand Est de la France, on y court tous les dimanches de Juillet et d'Août. Je tenais à le préciser, il y a donc aussi ce magnifique terrain de courses, j'y ai même connu le Polo, pour vous dire qu'il y a aussi une tradition hippique à Vittel.

En ce qui concerne le Comité Régional Olympique et Sportif du Grand Est, je voudrais juste resituer un tout petit point, car vous êtes tous en responsabilité dans des Liges, dans des Comités et dans des clubs, c'est que l'on nous a fait cadeau de 750 kilomètres de frontières avec les 4 pays qui nous environnent dont 450 avec l'Allemagne, ce qui crée des obligations ou des opportunités transfrontalières en matière sportive. Mais cela vous dit aussi, puisque vous venez de Liges qui viennent d'être repositionnées, toute la difficulté que nous rencontrons dans l'organisation et les calendriers des matchs.

Vous êtes à Vittel, une ville qui décline beaucoup de slogans au travers de son eau minérale, il y en a un qui vous ira très bien c'est : « l'Eau des athlètes au quotidien », ça vous concerne, par contre quand vous serez à nouveau sur vos parquets, il y aura un autre slogan qui date de quelques années, c'est « Buvez et éliminez » ... je ne sais pas qui !

Je vous remercie de votre attention et bonne Assemblée Générale.

Le Président de séance, Jean-Pierre SIUTAT prononce ensuite un discours à destination de l'Assemblée.

Monsieur Franck PERRY, Maire de Vittel ;
Monsieur Jean-Jacques GAULTIER, Ancien Maire de Vittel ;
Monsieur Luc GERECHE, Vice-Président délégué à la Culture, au Sport, aux Associations et aux Technologies de l'information, représentant le Président du Conseil Départemental des Vosges, M. François VANNSON ;

Je souhaitais également saluer Jean-Paul OMEYER, Vice-Président Sports du Conseil Régional Grand Est, représentant le Président du Conseil Régional, Jean ROTTNER ; Jean-Paul nous rejoindra ce soir ;
Monsieur Christian RICHETON, Secrétaire Général, représentant le Président du CROS, Jean-Marc HAAS-BECKER ;

Madame Nathalie BONNEFOY, Vice-Présidente de l'ANDES, qui interviendra lors du zoom de l'Assemblée Générale ;

Monsieur le Président du Comité Départemental des Vosges, cher Luc ;

Chères amies, chers amis,

Chaque année, notre fédération fait une halte sur un territoire de France pour tenir son assemblée générale ; nous étions le 20 octobre 2018 dans le Palais des Papes d'Avignon, nous serons en octobre 2020 au Touquet, puis en 2021 à Pau et 2022 en Corse.

Aujourd'hui, nous sommes à Vittel, dans ce magnifique site thermal, nous avons confié l'organisation de ce week-end au Comité Départemental des Vosges, ses 1. 249 licencié(e)s, son président Luc et son équipe de dirigeants, de bénévoles, qu'ils en soient remerciés, avec eux l'ensemble des collectivités locales mobilisées autour du basket vosgien.

C'est toujours une très grande tristesse de voir notre grande famille touchée par le deuil. Ayons une pensée pour tous ces disparus :

Dirigeants

- André TERNARD, ancien Président de la LR de Lorraine
- Gérard SEGURA, ancien dirigeant du Castres BC
- Claude ENGRAMER, ancien membre de la CF Minibasket, ancien dirigeant de la Ligue Ile de France (SG puis VP), également Pt Commission des Jeunes du Basket du CD95 et arbitre
- Suzy MOSSER MARTINI, ancienne Présidente du CD84
- Josette SALBREUX, ancienne vérificatrice aux comptes et Conseiller Technique Départemental CD17
- Robert NAUZE, ancien Vice-Président du CD10 et de la Ligue Languedoc-Roussillon
- Christian FRA, ancien Président du SLUC Nancy
- Alain MAUMY, ancien Président du CD87
- Michel BIZOT, membre du Conseil d'Honneur FFBB
- Vincent GRAS, Vice-Président de l'ABC Carpentras

Officiels

- Charlotte HERVY, arbitre puis formatrice d'arbitres au sein du CD41

La famille

- Père d'Alain LISTOIR, Président du CD93
- Mère de Jean-François LAMOUR
- Mère de Gilles THOMAS, Adjoint au DTN-DG de la FFBB
- Mère de Françoise AMIAUD, membre du Comité Directeur FFBB
- Père de Pierre Anthony QUINCY, Président de la Commission de Discipline de la Ligue Bourgogne Franche-Comté
- Épouse de Gérard BOSCH, Président de la Commission Patrimoine
- Mère de Cathy SALMON, Présidente du CD16
- Mari de Suzy MOSSER MARTINI, ancienne Présidente du CD84, lui-même trésorier
- Père de Jean-Pierre HUNCKLER, 1^{er} Vice-Président et Trésorier Fédéral
- Mère de Chantal DEVILLARD, Présidente du CD92
- Père de Jim BILBA, ancien Capitaine de l'Équipe de France
- Sœur de Christian MISSER, membre du Comité Directeur Fédéral et Président du CD94
- Mère de Doris JACQUIER, Président du CD74
- Père de Catherine BARRAUD, salariée FFBB
- Père de Béatrice HEINRICH, Directrice Territoriale LR PACA
- Mère de Thierry BILICHTIN, Vice-Président de la Ligue Grand-Est
- Mère de Mamadou SYLLA, Président du CD91
- Père de Guillaume KARLI, salarié FFBB

Joueurs

- François MAZIER, ancien international (joueur de Nice, Bagnolet)
- Jacques DESSEMME, ancien international des années 50

Divers

- Antoine BOROWSKI, adjoint au Maire de Vittel en charge des sports et Président de Vittel Sports

J'en oublie certainement et je m'en excuse pour leurs familles et leurs proches.

Je vous propose de respecter, pour tous ces disparus, une minute de silence.

Que retirer de cette troisième année de l'olympiade 2017-2020 ?

J'en reviens toujours aux bases.

Notre raison d'être : une délégation du Ministère, 4 ans, pour assurer deux grandes missions : préparer nos équipes de France et animer nos territoires ; nous avons ensemble rajouté une troisième mission : moderniser notre fédération.

Nous sommes une fédération de clubs, nos membres ; moderniser notre fédération, c'est penser à l'évolution de notre sport, de nos activités, assurer notre mission de service public, intégrer cette évolution sociétale et la concurrence de plus en plus agressive.

Toujours dans les bases : nous l'avons répété partout sur les territoires ; comptez 3 opérateurs qui organisent maintenant le sport : les clubs (170 000 associations affiliées), les acteurs socio-sportifs (140 000 associations qui ont fait le choix de ne pas être affiliées), et le secteur commercial, les promoteurs sur tous les secteurs d'activité.

J'ai toujours dit que Paris 2024 était à la fois une opportunité et une menace. Il faudra qu'elle devienne une opportunité.

L'Ubérisation de la société touche le sport ; les changements de comportement sont là, la perte de licenciés et la baisse des financements publics également.

Nous sommes beaucoup à penser que la réforme territoriale, qui nous a été imposée, n'est pas adaptée à nos activités ; elle coûtera plus cher au sport français.

La gouvernance du sport change, l'Agence Nationale du Sport est née, la loi du 1er août 2019 l'a validée.

Je souhaite vous citer quelques extraits d'une interview très récente de Patrick BAYEUX, qui a été un des artisans de la construction de l'agence ; il ne l'est plus, il est par contre très perplexe.

Pour lui, et je ne suis pas loin de le rejoindre, *« l'enjeu de la nouvelle gouvernance du sport se jouera sur les territoires dans l'articulation du projet sportif fédéral et du projet sportif territorial.*

Sans moyen supplémentaire, l'agence n'a pas de levier pour intervenir sur les territoires.

Le Projet de Loi de Finances 2020 révèle une baisse de son budget (284M€ en 2020 contre 291M€ en 2019).

Incompréhensible situation alors que le sport n'a jamais généré autant de richesses et d'impacts positifs. Le record de paris sportifs en ligne vient d'être battu, 3,9 Md€ en 2018 contre 2 Md€ en 2016. Les droits TV du foot vont exploser à partir de 2020 avec 1,2 Md€ par an. Les seules contributions fiscales et sociales du sport professionnel sont estimées à 1Md€. Mais la loi de finance plafonne une nouvelle fois les taxes sur les paris sportifs et les droits TV.

Le développement économique du sport ne profite pas au développement de la pratique sportive.

Alors que l'organisation des Jeux aurait pu soulever une formidable envie de dynamiser notre politique sportive, alors que la nouvelle gouvernance du sport aurait pu accompagner cette dynamique, aucun moyen supplémentaire n'est accordé, pire, des économies sont en passe d'être faites notamment sur le personnel du ministère des sports. Bref, les fédérations feront, sans moyen supplémentaire, le travail administratif autrefois réalisé par les agents de l'État, et ceux-ci seront progressivement transférés vers d'autres missions ».

Vous êtes dans vos territoires, en charge de notre sport, motivés, disponibles, prêts à faciliter ces évolutions, pour nos clubs, notre jeunesse, nos pratiques, nos équipes nationales.

Mais pourquoi est-ce si difficile ?

Nous étions globalement bien à organiser nos championnats traditionnels de basket 5x5, nos phases finales, nos regroupements de jeunes, d'officiels ; les collectivités locales nous suivaient assez facilement sur nos projets : au gré des résultats de nos équipes de France, les clubs accueillaient de jeunes licencié(e)s, les collectivités locales ou leurs mécènes corrigeaient plus facilement les écarts de route financiers des clubs.

Nos clubs professionnels se battaient pour un titre donnant une place en Euroleague, ou le meilleur classement possible pour une place européenne. Idem en féminines.

Nous et nos clubs étions pratiquement les seuls à nous occuper de la formation de nos jeunes talents, nos créneaux dans les gymnases se partageaient avec des sports traditionnels, le volley, le hand, ou le badminton.

Le monde d'avant, vous le connaissez tous, pour avoir été joueur, joueuse, arbitre, entraîneur, éducateur, dirigeant ou dirigeante de club.

Ce n'était pas encore si loin, 2000 – 2010, quelques médailles des équipes de France, un nombre de licenciés globalement stable autour de 450.000, des financements publics impactant, même s'il n'y en a jamais assez, je n'en rajoute pas, je fais appel à votre mémoire.

Aujourd'hui, l'Euroleague joue en semaine, le vendredi maintenant et bientôt le week-end ; elle menace fortement la survie des ligues nationales, notre ligue nationale, dont le budget est passé de 5 à 19 millions d'euros, dont les budgets des clubs (tous jugés sains par la DNCG) progressent fortement, la barre des 10 millions d'euros étant dépassée cette saison.

L'Euroleague sollicite fortement les partenaires du basket français, de la Ligue Nationale, pour encore détruire notre travail ; l'Euroleague va développer une compétition de jeunes, des juniors qui tourneront le dos peut-être, certainement de nos clubs traditionnels, de nos équipes de France jeunes.

A moins qu'ils, ou elles, ne soient attirés par l'université américaine, plus proche du graal de la grande ligue américaine, poussés par de plus en plus d'intermédiaires.

La NBA est un atout sans équivalent pour le basket international, même si elle renvoie nos compétitions de clubs au 2^{ème} rang de ce qui se fait de mieux au monde.

La NBA débarque à Paris, certainement pour une longue période ; c'est un signe de la prospérité de notre sport ; à en voir l'excitation pour avoir des places, pour assister à cette grande première, nous devons en être satisfaits car c'est encore un éclairage pour le basket.

La même NBA avec qui nous développons depuis des années le challenge benjamin-benjamine, une vraie réussite grâce à vous tous, une expérience unique pour nos jeunes, un rêve pour les gagnants qui côtoient nos champions le temps d'une rencontre aux États Unis.

La même NBA qui développe sur tous les continents le Basketball Without Boarder pour les meilleurs prospects, la NBA Junior League pour les lycéennes ou lycéennes, très bientôt une nouvelle offre pour les collégiens.

Nos jeunes sont également sollicités par des promoteurs privés, dans les secteurs de la formation, de l'animation, voire de la compétition ; là où autrefois, nous parlions d'USEP, UNSS, UGSEL, FFSU, nos partenaires de toujours - avec qui d'ailleurs nous venons de conventionner pour mieux travailler ensemble - aujourd'hui les jeunes fréquentent les nombreux camps, les plateformes commerciales ou autres académies.

Un premier constat : Beaucoup plus d'offres pour les jeunes basketteurs ; en tirerons-nous un profit pour nos clubs ? pour le basket traditionnel ? En tout cas, il y a 10 ans, ces sollicitations étaient très marginales.

En parlant de sollicitations, elles viennent également d'autres sports, traditionnels ou nouveaux, sports urbains ou sports de nature, esport ! L'offre n'a jamais été aussi fournie.

Et puis la société évolue, beaucoup et de plus en plus vite. Les familles organisent le temps de leurs enfants sans réellement se soucier de l'appartenance à un club, d'une pratique compétitive avec ses contraintes ; les familles sont recomposées, monoparentales, parfois en difficulté professionnelle.

Parmi les 3 opérateurs du sport (clubs, acteurs socio-sportifs, secteur commercial), nous sommes l'opérateur historique, donc le plus mis à mal.

Remercions les collectivités locales, les premiers contributeurs du sport en France, de très loin, elles resteront nos partenaires de toujours. Elles aussi évoluent dans leur politique territoriale, à l'écoute des demandes des populations, dans un contexte financier difficile.

Un deuxième constat : Beaucoup plus d'offres pour tout public, certainement moins de compétitions, plus d'opérateurs donc plus de concurrence ; nos partenaires au quotidien sollicités et dans l'obligation de faire évoluer leur soutien, leurs politiques tournées vers le sport.

Une récente tribune des échos titrait : « *Fédérations sportives : se transformer pour survivre* »

Je lis : « *Les fédérations sportives sont des associations constituées conformément à la loi de 1901. Ce fonctionnement associatif, parfois dépassé, doit aujourd'hui faire face aux évolutions de la société et de la pratique sportive. Les pratiques hors cadre fédéral sont en effet multiples : communautés numériques, opérateurs lucratifs, courses et manifestations organisées par des entreprises commerciales, sport au sein de l'entreprise... La compétition sportive n'est plus toujours un objectif et se pose donc la question de la légitimité de la souscription à une licence fédérale en l'absence de services attachés au paiement.*

Pour reconquérir ce public éloigné, il faut que les fédérations et leurs clubs prennent conscience que les pratiquants veulent aujourd'hui consommer un service sportif. Tout doit être imaginé : expérience client (accueil, accompagnement, étude de satisfaction...), facilité d'accès à la pratique, zéro contrainte, outil numérique pour la pratique, formats innovants et variés d'activités, faire de l'équipement un lieu de vie et non pas juste un lieu de pratique.

Les fédérations doivent, dès à présent, construire un nouveau modèle dans lequel les clubs seront beaucoup plus intégrés (antenne, franchise, licence club...) à la structure juridique de la fédération.

Le monde du sport est très conservateur et le changement prend du temps. Mais petit à petit, les dirigeants et salariés de fédérations, lucides face à la situation, écoutent et se renseignent. Certaines fédérations se professionnalisent aussi en interne, en recrutant les bonnes compétences. Diversifier les sources de revenus et satisfaire les pratiquants, comme pourrait le faire une entreprise avec ses clients, c'est le défi à relever dans les prochaines années. »

Et l'État ?

Même si nous avons du mal à voir la Ministre ces temps-ci autour de nos équipes nationales, je demande à voir.

La création de l'Agence Nationale du Sport, la suppression des emplois aidés il y a 2 ans, maintenant le non renouvellement (à date) des services civiques, ou plutôt au compte-goutte, peut-être, alors nous nous sommes mobilisés pour en créer 1.300 et accompagner tous ces jeunes vers une expérience professionnelle, le transfert de la gestion de l'enveloppe territoriale ex-CDNS, le dossier des CTS, un projet de loi programmé début 2020 qui va certainement nous amener son lot d'incertitude, dont la gouvernance de nos fédérations.

Parlons-en de ces fédérations sportives dont le gouvernement souhaiterait l'autonomie (et c'est bien !), que d'autres voudraient affaiblir en modifiant leur gouvernance.

Elles bossent ces fédérations sportives, elles accueillent et forment la jeunesse de France, elles accueillent et réussissent l'organisation des plus grands événements sportifs, elles font des médailles ; il est où le problème ?

Je ne souhaite pas noircir le tableau, loin de là !
Le contexte est difficile, mais ce n'est pas nouveau.
Nous devons nous retrousser les manches, ça a été dit.

Et nous avons beaucoup d'atouts.

Notre sport déjà, universel, mixte, magnifique, ses valeurs, son image.
Notre maillage, plus de 4 300 clubs, notre réseau de ligues régionales et comités départementaux, nos dirigeants, notre fédération, notre personnel, notre expertise, nos ambassadeurs. C'est une richesse, une force.

Une vision de notre sport, de son développement, de sa transformation

Une deuxième discipline olympique, un nombre de médailles potentielles doublé.

Une offre de pratiques non compétitives ciblant un plus grand public, autour de la santé, du handicap, de l'entreprise et de la jeunesse.

Des partenaires actifs, sincères, parmi lesquels les collectivités locales, le monde de l'éducation ou de l'entreprise, avec qui nous pourrions bâtir le basket français de demain.

Plus de 6 000 gymnases occupés quasi quotidiennement, plus de 10 000 terrains extérieurs prêts à accueillir nos futurs pratiquants.

Nous avons un projet, conçu ensemble autour de la transformation de nos activités et des clubs qui le souhaitent : FFBB 2024.

Ce plan, et les 10 points qui le détaillent, ont été présentés partout, de l'Élysée à Matignon en passant par notre Ministère, au Sénat, à l'Assemblée Nationale, aux réseaux des Collectivités Locales (dont l'ANDES), au monde l'entreprise. Très positif car global et correspond aux préoccupations du moment.

Certaines composantes de ce plan sont encore au stade de la recherche ou du développement, un RED comme on dit. Une fois finalisées, ces 10 parties du plan intégreront le projet fédéral global pour en

accompagner son développement sur les territoires. Exemple la création des Club 3.0, avec l'évolution de nos statuts maintenant aboutie, ou encore le 3x3 maintenant finalisé dans ces offres de compétition, reste à ouvrir le circuit professionnel à l'automne 2020.

Je souhaiterais évoquer certains points.

Le premier concerne le basket traditionnel 5x5, mais également les premiers retours du 3x3.

Nous souhaitons que vous vous exprimiez sur ce qui est du domaine de la **Compétition**, normée, régulée et pour laquelle les contraintes seront justifiées, ce qui est du domaine du **Loisir**, plus souple, plus permissif, et quelles doivent être nos offres ciblant le monde de l'**Entreprise**.

Nous parlons des niveaux sportifs les plus bas de nos compétitions.

Cette réflexion est cruciale ; un grand nombre de nos licencié(e)s est concerné ; nous souhaiterons en débattre en décembre sur la base de vos travaux.

Le deuxième concerne le 3x3.

Nous travaillons, vous le savez, à la création d'un circuit professionnel qui devrait voir le jour en octobre 2020 ; 13 candidatures pour 8 places, une écoute très positive des métropoles.

Le 3x3 décolle, nous espérons la qualification directe des filles pour les Jeux de Tokyo ; ça se jouera entre la Roumanie et nous, le 1^{er} novembre prochain ; les garçons pourraient passer par un TQO.

Nous avons organisé beaucoup de tournois cette saison, certains départements se sont lancés dans un championnat, nous les en remercions. Je rappelle qu'il n'y a rien d'obligatoire pour les clubs, mais nous devons occuper le terrain d'une discipline qui va exploser rapidement. Les licenciés que nous perdons aujourd'hui dans le basket traditionnel, nous les gagnerons demain grâce à notre travail à développer le 3x3.

Le troisième point concerne les infrastructures.

Nous avons finalisé un plan infra, signé un accord-cadre avec le CNDS, repris par l'Agence Nationale du Sport et complété par un fond fédéral.

J'ai souhaité que le zoom de cette Assemblée Générale soit consacré à ce plan. Nous devons développer des terrains de proximité, nous avons sensibilisé le réseau des collectivités locales, par exemple, l'ANDES, qui sera notre témoin, aujourd'hui, en la personne de Nathalie BONNEFOY, vice-présidente mais également adjointe aux sports de la Ville de Bourges, que nous connaissons bien au basket.

En complément des terrains de proximité et des gymnases, nous souhaitons doter les territoires de terrains mobiles, ou encore créer des plateformes de service dans certaines métropoles.

Les autres points de notre plan concernent l'accompagnement fédéral, nos 6 chargés développement, présentés à Avignon, l'avenir des services civiques, le nouveau plan de formation fédéral pour coller à la réalité de nos clubs ; l'ensemble des offres tarifaires et la dématérialisation de la licence, que nous souhaitons opérationnelles dès le mois de mai 2020 pour basculer convenablement la saison prochaine ; la poursuite de la personnalisation des politiques territoriales, adaptées à la ruralité et aux métropoles ; enfin un plan Mixité 2024 qui sera finalisé en fin avril 2020.

Dans ce chantier permanent de modernisation du basket français, sachez que notre fédération compte 7 délégations, autant de vice-président(e)s que je remercie ici, 35 commissions fédérales, un secrétariat général, un service de près de 140 salariés - merci pour leur investissement, les sollicitations sont de plus en plus nombreuses, des dossiers parfois délicats, comme la grosse attaque informatique qui nous a considérablement touché - et puis vous tous, le réseau des ligues régionales et des comités départementaux, les clubs dont vous portez les voix.

L'évolution de notre gouvernance, ce sont nos présidents de ligues associés à nos travaux, les présidents de ligues et comités ensemble autour d'un conseil des présidents ; nous sommes convaincus que le partage et la co-construction sont autant de facteurs de réussite de nos projets.

Lors de mon intervention en clôture de l'assemblée générale, je ferai un tour d'horizon rapide des dossiers que nous souhaiterions traiter cette saison.

Parlons de nos équipes de France.

Nous avons vécu un été exceptionnel.

Pour faire simple, à part une équipe de jeunes, les U18M qui ont terminé 5^{èmes} de leur Championnat d'Europe, toutes les équipes, masculines et féminines, 5x5 ou 3x3, ont terminé dans le dernier carré, en Europe ou dans le Monde.

Des médailles, oui. Nous aurions pu en faire plus ou atteindre l'or, si nous avions fait le choix de faire doubler nos jeunes, ce que nous avons décidé de ne pas faire (sauf exception) ; nous aurions pu solliciter Iliana RUPPERT et Marine FAUTHOUX en U20 plutôt qu'en senior.

L'important est la continuité et la stabilité de nos résultats au plus haut niveau ; je rappelle qu'il y a une vingtaine d'années, la France était la risée de l'Europe et nos équipes de jeunes ne passaient pas le premier tour.

Bref, nous égalons 2009 qui était une année historique en nombre de médailles 5x5, nous avons obtenu le meilleur résultat de notre histoire en masculin (3 médailles) ; le bilan ? 6 médailles 5x5 et 6 médailles 3x3, la dernière obtenue le week-end dernier en Chine, lors de la Coupe du Monde 3x3 U23 (nos filles gagnent le bronze).

Je pense que toutes ces équipes, leur encadrement et la DTN, méritent nos applaudissements.

J'en profite pour remercier très sincèrement celles et ceux qui ont accueilli nos bleu(e)s en préparation.

Parlons des seniors féminines :

L'or européen en 2009, l'argent olympique en 2012, l'argent européen en 2013, 2015, 2017 et 2019.

Une fierté d'être toujours au top niveau en Europe, une déception d'avoir raté notre finale, l'Espagne était encore une place plus forte que nous.

Notre objectif est d'aller aux Jeux. J'ai proposé que nous accueillions un des 4 tournois qualificatifs prévu début février 2020 ; 16 équipes, 4 tournois de 4 équipes, les 3 meilleures de chaque tournoi iront à Tokyo, sauf que parmi les 16 équipes, nous retrouvons les États-Unis et le Japon, déjà qualifiés, 6 nations européennes avec qui nous n'avons que peu de marge ; grand merci à Bourges et à son maire d'avoir répondu très favorablement à notre sollicitation ; choix des sites en novembre ; si nous sommes retenus, il nous restera 2 mois et demi pour organiser, et réussir.

Parlons des seniors en Chine :

Une coupe du Monde avec un nouveau format.

Six fenêtres de qualifications, 80 nations sur la ligne de départ pour 32 en Chine, en tenant compte de l'universalité de ce mondial. Des grands pays européens absents dont la Slovaquie, champion d'Europe 2017. Nous avons débuté en novembre 2017 en Belgique, menés à la pause de 14 points avec un groupe sans aucun repère ni vécu collectif ; une première victoire acquise au forceps, d'autres victoires (10 pour deux défaites) avec chaque fois un effectif différent ; 30 joueurs sollicités au sein du Team France Basket ; la première place du groupe qui aurait dû nous assurer un tableau relativement aisé en Chine ; ce qui n'a pas du tout été le cas : l'Allemagne en ouverture, puis la Lituanie et l'Australie sur le 2nd tour avec un ¼ de tous les dangers dans tous les cas.

Les gars l'ont fait ; une seule défaite après un match d'anthologie face à l'Australie (1^{ère} balle perdue à la 32^{ème} !) puis le quart de finale face à Team US de Gregg Popovich.

Un véritable exploit d'écartier les américains sur un quart de finale. Cette victoire nous propulse aux

Jeux !

Nous enchainons avec un jour de récupération de moins et deux fois 10h de transfert face à l'Argentine. Défaite, hélas sur une chaine publique (comme en 2014, 2015, 2017 ou 2019 en féminines, bref chaque fois que nous basculons sur une chaine publique, nous n'arrivons pas à gagner le match qui nous propulserait en finale avec une audience potentielle de 7 à 10 millions de téléspectateurs).

Nous battons l'Australie en prenons le bronze, comme en 2014.

Retour en images sur cette Coupe du Monde

Une vidéo sur l'Equipe de France Masculine est diffusée à l'assistance.

Bilan hyper positif : une deuxième médaille mondiale consécutive et une qualification directe pour Tokyo ; un groupe nouveau, un super état d'esprit ; je tenais à saluer le staff et en particulier Vincent Collet, à qui nous avons renouvelé notre confiance, qui a su se remettre en cause.

Je veux citer un joueur qui a incarné cette réussite de ce groupe : Andrew ALBICY, présent depuis cette fameuse première fenêtre en Belgique.

Si nous arrivons à qualifier les filles en février 2020, la France aura participé aux Jeux de 2012, 2016, 2020 et à priori 2024, avec ses deux équipes ; ce qui est unique ; les USA et éventuellement Australie pourront en faire de même.

J'ai souhaité que chaque ligue et comité soient destinataires d'une réplique de la médaille d'argent des filles et de bronze des garçons.

Deux coups de gueule à l'issue de ce Mondial.

La couverture médiatique d'abord ; je souhaite d'abord vous expliquer, en quelques mots, comment fonctionne la couverture télévisuelle : la FIBA est détenteur des droits TV, elle les vend, par lots géographiques, aux diffuseurs du monde entier ; en France, c'est Canal + qui obtient l'exclusivité (fenêtres et mondial) ; Canal + fait un excellent travail, qui n'a d'ailleurs jamais été remis en cause par la Fédération ; en 1997, le Parlement européen a adopté la directive TSF « Télévisions sans frontière » pour (je cite) « garantir que les téléspectateurs puissent continuer à avoir accès aux événements sportifs majeurs en direct sur les chaînes de télévision non codées. Le problème consiste essentiellement à trouver un juste équilibre entre les considérations d'intérêt général et le souhait légitime des exploitants de chaînes payantes et des fédérations sportives, entre autres, de maximaliser leurs recettes. »

Pour le basket, la directive s'applique uniquement pour la grande finale chez les hommes et les filles ; nous avons pu négocier que la ½ finale soit jouée sur chaine publique ; hélas nous l'avons perdue en Chine, nous avons perdu la grande finale en féminine à Belgrade, chaque fois sur une chaine publique.

Quand je parle de couverture médiatique, je pense avant tout de la couverture rédactionnelle d'autres médias généralistes, vraiment pas simple de suivre ce mondial, tout s'est considérablement accéléré après la victoire face aux États-Unis, pour vite dégonfler à nouveau après la défaite face à l'Argentine.

Le deuxième coup de gueule, il est lié au silence de notre ministère, de notre ministre. J'avais prévu un couplet sur ce silence, qui n'est plus d'actualité suite à l'intervention de notre Ministre en ouverture.

Depuis ce retour de Chine, je vous l'avoue, je suis personnellement d'une immense tristesse. Donner autant, faire autant de sacrifices, mobiliser autant d'énergie, vous en demander toujours plus, parce que nous sommes fiers de servir notre sport, de servir notre pays.

Cela ne m'empêchera pas de poursuivre
Cela ne nous empêchera pas de poursuivre.

Le bilan de la saison 2018-2019 est vraiment positif, surtout quand nous avons conscience du contexte.

Bien sûr, tout n'est pas parfait ; les problèmes informatiques restent une prise de tête pour nous tous ; ils polluent fortement notre vie au quotidien, ils crispent considérablement nos relations, en particulier avec les clubs. Aurions-nous dû augmenter chaque saison le tarif des licences d'un ou deux euros pour mettre à niveau les équipements et leur protection, staffer notre service informatique afin d'assurer ce service gratuit aux territoires ? La mise à niveau est en cours, complexe, chère et complètement assurée par la Fédération, à effectif constant.

J'ai demandé à toutes nos ressources, bénévoles et salariés, d'être complètement mobilisés pour retrouver un fonctionnement acceptable et d'ores et déjà réussir le début de saison prochaine en accompagnant chacun d'entre vous.

J'ai beaucoup parlé, encore une fois ; poursuivons notre assemblée générale et je vous dis, du fond du cœur, toute la fierté que j'ai à travailler avec vous, et à nous battre ensemble pour l'avenir de notre sport, le basket français

Bonne assemblée générale à tous.

Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à Thierry BALESTRIERE, Secrétaire Général pour le Rapport Moral et d'Activité (annexe 1).

N'ayant nullement l'art de l'**innovation permanente** de Jean-Pierre SIUTAT, je vais comme dans tous mes propos depuis 2013, reprendre la même architecture pour mon intervention.

Une première étape avec une relecture commentée du rapport moral, puis un zoom sur quelques sujets que je souhaite plus particulièrement partager avec vous.

Nouveauté, j'égrainerai mon propos de quelques **coups de cœurs, coups de gueule**, concept d'animation copié à un président qui va quitter prochainement une entreprise chère à mon cœur.

FFBB 2024 et Club 3.0. Nous avons fait lors de la saison 2017-2018 beaucoup de pédagogie pour présenter ce projet **vital** pour notre fédération. La saison 2018-2019 a été celle de la mise en œuvre opérationnelle des premières actions. Tout naturellement les nouvelles **associations 3x3** sont arrivées dans le paysage, tout comme les premiers **établissements et associations VxE**.

Nombreux, **sans doute encore pas assez**, ont démarré les premières compétitions 3x3. Et même si cela génère un travail encore plus important, les premiers succès sont très encourageants et motivants. Demain le fonds fédéral va aider les clubs pour le financement de terrains 3x3. Nous allons continuer à mettre en route les actions identifiées dans ce projet FFBB 2024, **nous en parlerons plus tard**.

La Ligue Féminine de Basket a connu une saison **de très haut niveau**. Premier titre pour Lyon ASVEL Féminin, qui souhaite s'installer longuement dans le haut niveau français, voire européen.

Regard attristé sur le club de Mondeville, présent en LFB depuis sa création, **club formateur par excellence**, qui est relégué en LF2. Les dirigeants ont réaffirmé leur choix de former pour tenter de remonter en LFB. **Bel exemple de ce que la FFBB prône**.

Et ce basket féminin est visible dans les médias : **200** rencontres diffusées sur internet, **12** par des chaînes TV locales et **16** sur RMC Sport.

Coup de gueule : que certains clubs de LFB n'aient pas respecté, en ce début de saison, leurs **engagements et le travail** des bénévoles organisateurs des pré-OPEN LFB.

Notre formation d'arbitres de haut niveau continue de performer. Nos arbitres sont présents sur toutes les compétitions internationales et leur talent leur offre de siffler sur les rencontres **finale**s, en 5x5 comme en 3x3.

Félicitations également aux femmes **toujours plus nombreuses** dans l'arbitrage de haut niveau.

Dans le domaine de la formation, les nouvelles Ligues ont réussi à mettre en route leur institut de formation régional. La situation est **hétérogène** sur le territoire, mais si **tous** respectent les principes génériques de donner les clés de la formation des dirigeants, des techniciens et des officiels à ces entités, **ensemble**, nous progresserons. Et l'institut national de formation, structure d'une grande richesse **d'innovations et de contenus** est à votre disposition pour accompagner vos ressources humaines, **qu'elles soient bénévoles ou salariées**.

Seul sujet sur lequel nous sommes fragiles, celui de la formation des JIG. **Vous ligues, nous fédération**, passons les messages, mais certains ne les **entendent pas** ou ne **veulent pas** les entendre.

Disposer de joueurs et de joueuses, **formées**, au service du **développement** du basket, et non simplement pour un passage rémunéré d'un club à l'autre, est un véritable enjeu. Nous continuerons à porter nos messages, les clubs finiront par les entendre.

Coup de gueule vers certains clubs sourds aux missions des JIG et qui ont **dévoiyé** le dispositif des Services Civiques. Résultat, nous avons été en difficulté pour **renouveler** l'agrément, mettant ainsi en situation **délicate** des structures souhaitant profiter, **suivant les règles**, de ce dispositif. Nous venons d'obtenir cet agrément, nous allons pouvoir répartir les missions.

Saluons l'initiative de l'INFBB de regrouper les entraîneurs des équipes **U15 et U18 Elite** lors de manifestations d'ampleur nationale, Leader's Cup et Camp National, pour **travailler ensemble**, autour d'un évènement de qualité.

Quant à la formation de nos officiels, si l'INFBB et les Ligues font un travail important pour les arbitres de championnat de France, nous devons être **plus ambitieux** pour travailler, **ensemble**, sur le sujet de la **détection et la formation de base**, domaines essentiels pour consolider dès maintenant notre pyramide qui tend à **s'effriter par le bas**.

Enfin dernière famille formée, nos dirigeants.

Coup de cœur pour l'organisation du Campus, où **travaux importants, convivialité et grande qualité d'accueil** composent un cocktail très motivant pour les participants.

Succès plus mitigé pour les Automnales. Ne réussir à ne regrouper **que 322 dirigeants de 4500 clubs**, doit nous interroger sur **leurs difficultés**, leur motivation, mais **aussi** sur ce que nous leur proposons.

Pour notre **Marque FFBB**, les succès sportifs de nos équipes de France, 5x5 et 3x3, sont un **accélérateur marketing** et communication.

640 000 fans sur Facebook, 200 000 followers sur Twitter, 430 000 téléchargements de nos applis contribuent à propager la visibilité Basket grâce à tous ces supports numériques.

Chiffres que bien entendu nos **partenaires suivent**, et qui permettent ainsi de les attirer et de les fidéliser.

Leur fidélisation passe aussi par le **respect du cahier des charges** des contrats. Sur cela vous avez un rôle **essentiel** quand vous êtes organisateur de manifestations locales soutenues par un ou plusieurs partenaires FFBB. Nous **savons** pouvoir compter sur vous pour intégrer ces obligations contractuelles.

La FFBB continue, grâce aux merveilleux atouts sportifs dont elle dispose, à organiser sur tout le territoire, des rencontres de nos **équipes nationales**, de nos **clubs**, des tournois 3x3.

Coup de cœur, qu'à **chaque fois**, le plateau proposé, le **travail des structures organisatrices**, contribuent au remplissage des salles et satisfont pleinement **partenaires**, mais aussi les équipes participantes.

Sur notre patrimoine, je retiendrai l'engagement de FIBA pour soutenir le projet de rénovation du Gymnase de la rue de Trévis, là où tout a commencé pour le basket en Europe.

La délégation Jeunesse et Territoires a continué à porter ses **très nombreuses actions** au bénéfice des jeunes, mini basketteurs, et scolaires, mais aussi au bénéfice des structures. Quelques points à relever dans le rapport de la délégation.

La commission démarche territoriale continue son travail **d'accompagnement et de suivi** de vos plans de développement territoriaux. Espérons que votre PDT soit le **fil conducteur** de votre activité locale, et qu'il n'est pas simplement perçu comme une obligation administrative voulue par la FFBB.

Il me paraît **essentiel**, qu'un Comité, qu'une Ligue, puisse **en permanence** s'évaluer par rapport à une feuille de route qu'il s'est construite. Mesurer que l'on avance est une vraie source de motivation. Autant faut-il que la règle ait été établie.

Il est toujours important dans mon propos de rappeler **l'aide financière directe** que la FFBB apporte aux territoires : **167 k€ au titre de l'emploi, 43 k€ au titre des actions**.

Coup de gueule quant au regret que certaines structures **départementales**, en **souffrance**, ne portent pas vers la FFBB de demande d'aide financière. Quelle **réponse** leurs dirigeants pourront porter vers **leurs clubs locaux** ?

La commission démarche clubs a mesuré l'atteinte d'une vitesse de croisière pour le dispositif CTC.

300 structures de ce type existent dans notre paysage fédéral. Le produit s'est **stabilisé** et est aujourd'hui connu de tous. Nous avons eu **raison** de laisser le temps permettre **l'appropriation** par tous.

Travail entrepris sur les rattachements territoriaux. Notre objectif est **simple** : **faciliter** la pratique en tenant compte de **géographies** particulières.

Coup de gueule quand certains raisonnent uniquement **finances** quand **nous** pensons essentiellement **développement** ou maintien de la pratique.

Saluons le travail mené pour nos structures géographiquement éloignées de la métropole. **Volontés locales**, malgré les difficultés, **accompagnement fédéral**, commencent à donner de beaux résultats.

La commission mini et jeunes poursuit ses actions de proximité à destination des dirigeants et animateurs du mini, via le forum, ou **nouveauté**, avec le séminaire des dirigeants.

Sans doute matière à **s'inspirer** pour d'autres corporations **bénévoles ou salariés** qui ont aussi besoin de cet accompagnement fédéral. Nous devons trouver un modèle **efficace** entre les IRFBB et l'INFBB.

Coup de cœur pour les **142** clubs qui ont reçu le label club formateur. La qualité de la formation initiale de nos joueuses et joueurs, est la condition **origine de la performance** de notre projet d'excellence sportive.

Notons que plus de **2000 arbitres** ont officié lors de la Fête Nationale du Minibasket. Là aussi **occasion unique** pour les structures de faire une vraie **détection de nos jeunes arbitres**, et **surtout** commencer le travail de fidélisation de cette famille en difficulté de nombre.

Coup de cœur pour Zoé WADOUX, vainqueur du challenge **Benjamine en 2014**, championne d'Europe U16, joueuse aujourd'hui de Ligue Féminine qui était la **marraine** de l'édition 2019 du Challenge Benjamins Benjamines

Saluons également tous les partenaires éducatifs avec lesquels la FFBB signent des conventions. Le basket français **se doit** d'être présent aux côtés de ces acteurs **incontournables** de notre éducation.

Coup de cœur pour l'augmentation de 8370 élèves sur l'opération basket école, assurant ainsi un record de plus de **156 000 élèves**

Ruralité et métropole, deux sujets de travail voulus par Jean-Pierre SIUTAT. Au-delà de la production d'un **état des lieux**, l'objectif affirmé est de vous donner des **outils, pratiques**, pour, **en tenant compte de ses spécificités**, vous aider à maintenir, développer, l'activité basket, sous ses formes actuelles ou de **manière innovante**.

Les premiers échanges avec vous ont eu lieu hier, nous allons continuer ce travail collaboratif tout au long de la saison.

Passons maintenant quelques instants sur le cœur d'activité que sont nos pratiques.

Le plan **FFBB 2024 et club 3.0** est l'occasion de repenser complètement nos **offres de pratiques**.

Cette saison 2018-2019 a été l'occasion de définir **concrètement**, autour du label **Vivre Ensemble** les formes de pratiques à **développer ou à initier**.

Dans le domaine des compétitions, **à retenir** la nouvelle formule de la NM1, construite **en partenariat avec les clubs** et qui dès sa première année a montré une belle réussite sportive.

Coup de gueule vis-à-vis de certains clubs de nos championnats, qui en **oubliant tout esprit sportif**, se plaisent à dénoncer leur voisin, plutôt qu'à rechercher le gain sportif.

Cette saison a vu le lancement de e-Marque V2 en championnat de France.

Le produit que nous vous offrons est un **vrai plus** pour l'ensemble des acteurs du basket, **les clubs**, mais aussi tous ceux chargés des contrôles post rencontres.

Vous, comités, ligues, nous demandez l'extension de cet outil à l'ensemble de vos compétitions. Nous jouons aujourd'hui la **prudence**, en tenant compte de la fragilité de notre architecture informatique.

Nous en reparlerons.

Donnons-nous comme objectif un passage à e-Marque V2, au plus tard en septembre 2020.

Côté médical, la COMED a seulement accordé, pour **raisons médicales**, à 7 joueurs à évoluer en catégorie d'âge **inférieure**. Nous savons que sur les territoires, par **manque d'effectif** dans des équipes, certains comités **tolèrent** ces « **sous-classements** ». Il est **regrettable** qu'à l'heure où la FFBB met à disposition un nombre important **d'outils** pour les flux de joueurs entre clubs, vous engagez **dangereusement** votre responsabilité en autorisant de telles pratiques.

Notre délégation aux affaires juridiques et institutionnelles a eu encore une saison très volumineuse en termes d'activités

Ainsi la commission de contrôle de gestion avec l'**augmentation** du nombre de clubs en NM1, le contrôle **renforcé** sur les clubs de LF2 et enfin le suivi mis en place des clubs CF – PN, a souvent surchauffé

Coup de gueule vis-à-vis de **certains clubs**, parmi les 637 de CF – PN qui ont **râlé** pour le renseignement du questionnaire en ligne.

La FFBB ne peut exercer des contrôles, **parfois demandés par ces mêmes clubs**, si la donnée permettant ces vérifications n'est pas présente dans nos bases.

Un chiffre : les clubs CF-PN pèsent **100 M€** dans l'économie du basket français.

Côté règlement nous avons entamé l'an un de la nouvelle offre de licence, avec l'objectif d'une **simplification** de celle-ci.

Premiers actes importants avec l'**harmonisation** et surtout la **limitation** du coût des mutations et la **suppression** du carton licence.

Coup de gueule vis-à-vis de **certains** qui **localement**, quand bien même la FFBB autorise la présentation **dématérialisée** de la licence, continuent à **imposer aux clubs** la présentation d'un support papier.

Nous finirons ce balayage du rapport moral par la toute nouvelle délégation 3x3.

Avec pour commencer un **coup de cœur** pour les comités qui **dès la première saison** ont adopté le 3x3 et saisi la vraie **opportunité** de développement pour leur territoire.

Et **coup de gueule** vis-à-vis de ceux qui **continuent à penser** que **seul** le basket 5x5 est du basket. Les joueurs de **vos** clubs iront faire du 3x3 **sans vous** si vous adoptez ces postures.

Je souhaiterais maintenant aborder avec vous quelques autres sujets qui ont occupé **un peu** de mon temps ou qui sont pour vous des **irritants**.

Premier **irritant**, notre informatique fédérale. Jean-Pierre SIUTAT en a parlé et je serai malhonnête si je n'osais aborder également, ce sujet devant vous.

C'est vrai nous sommes **fragiles**, c'est vrai que l'attaque dont nous avons été victimes avant l'été aurait été moins **ravageuse** si notre architecture avait été plus **robuste**.

C'est vrai que les absences de résultats dans FBI, les soucis avec e-Marque, le temps majoré que les clubs passent à traiter les licences vous usent tous.

Là, vous avez **droit à votre coup de gueule**.

Deux réponses à cela : **un**, nous continuons à vous apporter, via l'assistance, des **réponses quasiment instantanées** à vos questions. **Deux**, nous avons décidé d'un plan **ambitieux** de modernisation de notre architecture informatique.

La mise en service de nos nouveaux serveurs interviendra à partir du **22 octobre**.

Résultat attendu : fin des **ralentissements FBI** et des flux e-Marque.

Les soucis informatiques ne sont pas qu'un sujet FFBB, **SFR** a admis que ses abonnés ne recevaient plus les mails **origine** FFBB. Le problème est désormais résolu.

Paradoxe de nos outils informatiques, le seul qui n'ait pas été impacté par l'attaque est **e-FFBB** ! Et là force est de **reconnaître** que cette intranet, **voulu par vous** pour **consolider** notre communication et **limiter**, entre autres, les mails, est un **échec** en termes d'utilisation.

Cela ne peut pas durer.

C'est pour cela que je me **satisfais** des **engagements** qui ont été pris le 21 septembre dernier avec les secrétaires généraux de ligues :

- **Engagement** des Ligues à ne plus diffuser d'infos FFBB par mail aux clubs d'ici le 31/12/2019
- **Engagement** des Ligues à travailler avec les comités pour que ceux-ci ne diffusent **plus aux clubs** les infos FFBB par mail d'ici le 31/12/2019

- **Engagement** des Ligues à utiliser **uniquement eFFBB** pour leur propre production d'info vers les clubs d'ici le 30/06/2020
 - **Sensibilisation des Comités** pour adopter cette procédure dans le même calendrier
- La FFBB, via l'INFFBB, vous **accompagnera** pour ce changement majeur de vos fonctionnements.

Autre dossier qui a mobilisé de l'énergie la saison dernière et qui va se concrétiser cette année, la **nouvelle offre de licence** et son **processus dématérialisé**. Il est important de rappeler les objectifs, **pour l'offre, simplification** et cohérence, en s'adaptant aux nouvelles offres de pratiques.

Pour la dématérialisation **là aussi simplification, allègement** du travail des clubs et des comités. Et bonne nouvelle, la suppression du certificat médical pour les mineurs, va encore plus, vous alléger le travail. Nous devons être très **efficace en conduite du changement** tout au long de la saison, pour garantir une appropriation **par tous** d'ici le **15 mai** prochain.

Tout ceci n'est pas encore en service que j'entends certains d'entre vous me dire : **et les contrôles comment ça marche ?**

J'ai **entendu** votre message. Nous vous apporterons prochainement les réponses, issues d'un groupe de travail mis en place. Mais à ce stade je souhaite **formuler une requête** : que vous **n'ajoutiez pas, localement**, pour les clubs des **contraintes** aux préconisations de la FFBB.

Pour **porter** tous ces projets, pour vous les **présentez**, les **expliquez**, nous vous sollicitons sur de **nombreux** rendez-vous.

Je sais cela représente un certains nombres de **dates** dans vos agendas respectifs. Mais à mon sens, pourtant adepte de la communication dématérialisée, **l'échange en présentiel** est nécessaire pour **partager, comprendre, challenger**.

Alors, oui, un Séminaire à Troyes, des réunions de zones, un Séminaire lors des Coupes de France, les Automnales, représentent beaucoup de dates.

Mais force est de constater **ceux qui participent** réussissent à bien embarquer leurs équipes à ces nouveaux projets. Et pour ceux **qui ne sont pas là**, nous constatons que leur comité, leurs clubs, **ne prennent pas le même train**, et pire, **risquent de rester à quai**.

Cette saison vous allez réfléchir à l'organisation prochaine de vos structures. L'engagement participatif, **demain, d'un président** de comité ou de ligue, me paraît être une donnée **essentielle**.

Cet **engagement** il existe au niveau fédéral.

Je m'amuse souvent à dire que je me charge de remplir l'agenda des vice-présidents de la FFBB ou des membres du bureau fédéral.

Ce n'est pas faux.

Dans les faits : pour les VP, en **novembre, mars et juin 3 week end mobilisés**, présence fédérale sur **toutes** les AG de ligues et sur **40 AG** de Comités.

Jean-Pierre SIUTAT a voulu cette gouvernance **modernisée, désacralisée**, au plus **près** des territoires.

Ces rendez-vous nous permettent, **en temps réel**, de **capter** vos attentes, **ajuster** nos produits.

C'est quand même plus tendance que **feu** les vœux !

Cette gouvernance elle est aussi à **travailler** dans vos structures régionales et départementales. Les relations **élus / salariés**, le **cumul de statuts** élus / salariés sont un sujet lancé lors de notre dernière réunion avec les secrétaires, trésoriers et directeurs de ligues. Nous devons vous accompagner sur ce dossier essentiel pour **garantir la continuité d'activité**, en **qualité** des structures, certaines devenues aujourd'hui des PME.

Cette gouvernance, ce partenariat élus / salariés, **à la Fédération** est pleinement de qualité. Le **pilotage** présidentiel y est sans doute pour beaucoup. Nous **travaillons**, certes **beaucoup**, mais toujours dans une très belle ambiance, sans distinction de **statuts** entre les acteurs. Et quelle satisfaction d'entendre un **président de comité**, invité à participer au comité directeur FFBB, nous dire : **c'est comme chez nous** cela travaille dans une très bonne ambiance et finalement vous avez les **mêmes problèmes** que nous.

Et je conclurai en remerciant de nouveau un monument du basket français, **Florent PIETRUS**, qui lors de son jubilé l'été dernier en Guadeloupe, a tenu des propos **très beaux** envers, les **dirigeants, les techniciens** qui, au quotidien, permettent à des joueuses, des joueurs, de progresser et de connaître pour certains des parcours **comme le sien**. Alors **Florent**, encore merci pour ces propos, qui valent bien plus qu'une **médaille** ou qu'un **chèque** et qui sont **mon seul carburant** pour continuer à travailler, un peu, avec vous tous.

Le rapport moral est ensuite soumis au vote de l'Assemblée Générale qui l'approuve à l'unanimité, à mains levées.

Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à Jean-Pierre HUNCKLER, Trésorier Général pour le Rapport Financier.

Bonjour à toutes et à tous,

Présenter le Bilan de la saison passée et le budget prévisionnel de la saison en cours (démarrage le 1^{er} Juin) est un moment important de notre AG, en effet la situation comptable de notre Fédération et de ses Filiales est primordiale pour le développement de notre sport.

Je voudrais remercier tout le service Comptabilité sous la responsabilité de Pascal GOUDAIL pour le travail réalisé cette saison avec un effectif réduit. La commission des Finances sous la Présidence de René Kirsch pour avoir répondu à chacune de mes demandes.

Remerciements également à Alain CONTENSOUX pour avoir partagé avec nous le travail de clôture de nos comptes.

Nous allons donc évoquer nos deux filiales en premier.

COMPTE DE RESULTATS 2018/2019

COMPTE DE RÉSULTAT FBP 2018

Chiffre d'affaires net :	799 630 €
Charges d'exploitation :	905 804 €
Produits d'exploitation :	908 997 €
Résultat :	3 193 €

Voici les principaux éléments concernant France Basket Promotion. Il s'agit des comptes arrêtés au 31 décembre 2018. Comme vous pouvez le constater, nous avons atteint notre objectif qui était d'arriver à l'équilibre voire d'aboutir à un bénéfice à l'horizon de 5 ans.

Comme annoncé l'an dernier lors de l'AG d'Avignon, l'exercice 2018 a été bien meilleur puisque nous dégageons un résultat positif (rappel nous avons enregistré un déficit de 127 K€ en 2017). Ce résultat positif est dû principalement à la vente des nouvelles tenues d'arbitres et à un dédommagement de notre partenaire équipementier pour défaut de livraison.

L'exercice 2019 devrait suivre la même tendance. En effet, les ventes de tenues des officiels se poursuivent et les bons résultats de nos équipes de France ont un impact positif sur les ventes de la gamme Jordan-Equipe de France.

Je tiens à remercier toute l'Equipe de FBP et son Président Rémy GAUTRON pour le travail effectué afin d'arriver à ce résultat encourageant.

Concernant l'association « Comité d'Organisation » dont sa mission est de gérer tout l'événementiel de notre Fédération, vous allez découvrir les principaux chiffres.

COMPTE DE RÉSULTATS CO 2018

Prévisionnel :	1 022 K€
Total Produits :	1 431 K€
Prévisionnel :	1 781 K€
Total Charges :	2 062 K€

Prévisionnel :	- 759 K€
Résultat :	- 631 K€

Comme les années précédentes, l'objectif du CO est d'amortir les bénéfices du CE 2015.

Nous avons prévu un déficit de 759 K€ et, comme vous pouvez le constater, nous limitons cette perte à 631 K€.

L'open LFB reste largement déficitaire mais il s'agit d'une organisation essentielle pour la promotion et le développement du Basket Féminin.

Nous avons fait monter en gamme notre Open de France 3x3, ce qui a eu pour conséquence un investissement plus important que les autres années.

Enfin, les excellents résultats de l'organisation des fenêtres internationales Filles et Garçons ont permis de réduire le déficit prévu.

J'en profite pour remercier l'ensemble du personnel du CO sous la responsabilité de Nadine Paris, du travail quotidien effectué afin de limiter les charges de chaque événement.

Après avoir évoqué nos deux filiales, nous allons passer au bilan de notre Fédération.

COMPTE DE RÉSULTATS FFBB 2018/2019

Total Produits :	38 407 K€
Prévisionnel :	35 955 K€
Total Charges :	38 205 K€
Prévisionnel :	35 955 K€

Pour l'exercice 2018/2019.

Les produits s'élèvent à (38 407 K€ pour 35 955 K€ soit un réalisé de 106,8%)

Quant aux charges, elles sont de (38 205 K€ pour 35 955 K€ soit un réalisé de 106,3 %)

L'écart entre les Produits et les Charges nous permettent de dégager un résultat positif de 202 K€.

Ce bénéfice reste modeste, mais je rappelle qu'il est réalisé malgré une deuxième baisse consécutive de nos licenciés.

Regardons dans le détail les Produits,

Affiliations, Licences, Compétitions :

Les produits cumulés des affiliations, licences et compétitions sont légèrement supérieurs au prévisionnel (+1,27%), cela est dû :

- Aux droits de licences complémentaires
- Aux mutations
- Aux produits des compétitions

Partenariat :

En hausse d'environ 900 K€, ce bon chiffre est dû à des renouvellements de contrats marketing en hausse, dont certains auraient pu disparaître sans l'arrivée du 3x3, je pense notamment à la Caisse d'Epargne, il s'agit également d'échanges de marchandises pour lesquels nous retrouverons la contrepartie dans les charges.

LNB :

N'appelle pas de commentaire particulier, conforme à la convention.

Basket Ball Magasin : RAS

Subventions :

Elles sont supérieures de 15% notamment grâce à des subventions exceptionnelles de la FIBA pour 33 K€, du Ministère de la Jeunesse et des Sports de 167 K€ (grâce aux interventions simultanées du Président Jean Pierre SIUTAT et du DTN Alain CONTENSOUX afin de financer le développement de la pratique du 3X3) , et de subventions diverses.

Produits divers :

La hausse est liée principalement aux reprises de fonds dédiés constitués les années précédentes (FART, 3x3, FFBB 2024 – clubs 3.0). Ces produits nécessitent une comparaison avec les charges sur lesquelles je reviendrais plus tard.

Produits financiers : RAS

Concernant les charges, elles sont pratiquement à l'équilibre.

Mais nous allons les analyser pôle par pôle.

Pôle Direction Politique et Direction Générale : 2 321 k€ pour 2 304 k€

Ce pôle a été dépouillé d'une partie de son budget, suite à la création d'un nouveau pôle qui se nomme « Administration et Finances ».

En effet afin de répondre au nouvel organigramme souhaité par le DG et validé par le CD. Nous avons transféré sur ce nouveau pôle tous les services supports (Moyens Généraux, Service Informatique, RH et Finances). Nous le découvrirons à la suite de ce slide.

Les charges du pôle DPG n'appellent pas de commentaires particuliers hormis une bonne maîtrise des frais de fonctionnement du Comité Directeur et du Bureau Fédéral. Consommation de 95% du budget. De même, bonne maîtrise des frais de fonctionnement de la Direction Générale (85% du budget consommé).

Les charges de personnel sont supérieures au prévisionnel, cela est dû à la réaffectation de salariés issus d'autres pôles.

Les Actions des commissions de la Direction Générale sont inférieures au prévisionnel du fait de la non réalisation d'un certain nombre d'actions qui ont été reportées sur la saison 2019/2020.

Pôle Administration et finances : 10 444 k€ pour 7 755 k€ (soit +34,67%)

Le dépassement n'est pas lié à l'éclatement des deux pôles. Je vais tout de suite vous en expliquer les raisons :

Tout d'abord, nous constatons :

Des Charges exceptionnelles pour 918 k€ qui se décomposent en :

- 600 K€ de subvention au CO pour le championnat d'Europe 3x3
- 125 K€ lié à la dépréciation des titres FBP de la saison précédente.
- 160 K€ d'abandon de créances irrécouvrables suite à des dossiers en attente sur les 5 dernières années que l'on retrouvait sur nos lignes Provisions pour risque. (On retrouve des dettes de clubs en liquidation, des petits partenaires en difficultés financières, des litiges fournisseurs).
- Les charges sont également en dépassement de 1216 K€ qui se décomposent de la façon suivante :
- 616 K€ pour les échanges marchandises de notre équipementier
- 400 K€ pour les échanges marchandises des partenaires techniques, Média et Paris sportifs.
- Bien sûr toutes ces charges sont compensées par les produits comme annoncés précédemment.
- Enfin 200 K€ de charges refacturées (il s'agit de produits achetés par la FFBB et refacturés à l'Euro près).

Le reliquat du dépassement s'explique par différents postes : impôts et taxes (170 K€), assurance, honoraires et expéditions (envoi des dotations 3x3 Ballons, chasubles (185K€) etc...).

Pôle HAUT NIVEAU : 12 635 K€ pour 12 717 K€

Comme vous pouvez le constater, le budget de ce pôle est maîtrisé malgré une augmentation conséquente des actions liées aux équipes de France masculines et féminines.

En effet, les fenêtres internationales ont des conséquences directes sur notre budget.

Ainsi, lorsque les équipes de France doivent jouer deux matchs en 3 jours avec des déplacements chronophages, nous sommes dans l'obligation d'affréter des vols privés afin de réduire les temps de transfert entre deux matchs. C'est un facteur de récupération important, donc de performance.

A souligner également la difficulté de cerner les budgets concernant le 3X3 international. Ainsi, des compétitions ou tournois internationaux ont été ajoutés en cours de saison.

Des points importants dans la course au Ranking mondial étant affectés à ces tournois, nos équipes de France ont été mobilisées, induisant des coûts supplémentaires.

Malgré cela, comme j'ai pu vous le dire précédemment, Jacques COMMERES est très attentif au respect du budget global du Pôle Haut Niveau.

Des économies sont ainsi réalisées dans le fonctionnement au profit des actions. Avec les résultats sportifs que l'on sait...

POLE FORMATION ET EMPLOI : 1 959 K€ pour 2 259 K€

Comme chaque année, le Directeur du pôle Formation et Emploi, Matthieu SOUCHOIS, maîtrise les

dépenses de son pôle tant en fonctionnement qu'en actions.

Les dépenses de l'INFBB sont maîtrisées (78% de consommés) permettant ainsi de dégager un résultat positif.

POLE MARQUE : 2 874 k€ pour 2 889 k€

Le réalisé de ce pôle est conforme au prévisionnel.

Léger dépassement des actions marketing mais compensé par une bonne maîtrise des coûts des actions de communication et une réduction significative des dépenses du basketball magazine.

Je tiens à remercier Raymond BAURIAUD et toute son équipe pour la gestion de ce pôle qui je le rappelle couvre également FBP et le CO.

POLE JEUNESSE & TERRITOIRES 4 058 K€ pour 3 418 K€

Concernant le fonctionnement de ce pôle et comme précédemment, il est très bien géré par Sébastien DIOT et n'appelle pas de commentaire particulier.

Au niveau des actions, comme vous pouvez le constater le dépassement atteint 600 K€ dont 300 K€ au titre du FART compensé par les produits comme vu précédemment et 300 K€ qui ont financé l'opération ballons de fin de saison.

POLE COMPETITION & PRATIQUES SPORTIVES : 2 623 K€ pour 3 039 K€

Réalisé inférieur au prévisionnel tant au niveau du fonctionnement que des actions.

Merci à l'ensemble des Présidents des différentes commissions d'avoir su rester dans leur budget.

POLE AFFAIRES JURIDIQUES & INSTITUTIONNELLES : 747 K€ pour 875 K€

Comme l'année précédente, les charges de fonctionnement de ce pôle sont inférieures au prévisionnel, dont notamment les charges de personnel malgré le remplacement de Jean-Philippe GAUDICHAU par Amélie MOINE en cours de saison.

Les charges des actions ont été maîtrisées pour rester dans le prévisionnel.

POLE 3X3 : 544 K€ pour 700 K€

Les charges de ce pôle ont été moins élevées que prévues tant dans les dépenses de fonctionnement que dans celles des actions.

Concernant le fonctionnement, la principale économie provient des charges de personnel. Une absence (congés maternité) non remplacée mais également une bonne maîtrise des frais de déplacements.

L'implication de l'ensemble des salariés du pôle sur l'organisation des différents Opens a permis une économie de 40 K€ par rapport au prévisionnel.

Je remercie Jérôme PRIGENT et toute son équipe du travail effectué amenant à ces résultats.

Le rapport financier du Trésorier Général soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale est adopté à l'unanimité.

BILAN AU 31 MAI 2018

Je vous laisse découvrir le Bilan de la fédération qui s'élève à 27 996 K€

Deux remarques importantes sur ce bilan :

Tout d'abord à l'Actif où vous pouvez constater que notre Trésorerie passe de 16104 K€ la saison dernière à 16 934 K€ ce qui représente 60% de celui-ci.

Ensuite au Passif où nos Fonds propres eux passent de 9095 K€ à 9160 K€, ce qui représente 33 %.

Je mets en avant tous les ans ces deux chiffres car ils sont les signaux les plus importants d'une analyse financière rapide.

En effet la trésorerie et les fonds propres sont les garants de la bonne santé financière d'une entreprise et donc de notre Fédération.

Je passe la parole à notre Commissaire aux Comptes, Monsieur Christian LOURDEAU, pour son rapport ainsi que le rapport spécial.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES : Monsieur Christian LOURDEAU

Aux membres de l'association,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} juin 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les points suivants :

- **Réalisation du projet associatif**

Nous avons testé l'imputation des dépenses et recettes dans la comptabilité analytique au regard du budget prévisionnel 2018/2019 voté par l'assemblée générale d'octobre 2018.

- **Provision pour risques**

Les comptes enregistrent des provisions pour risques d'un montant global ramené de 7 299 846 euros à 5 381 404 euros au 31 mai 2019.

A l'appui de la comptabilité analytique, nous avons contrôlé la réalisation des dépenses justifiant l'utilisation des différentes provisions et les reprises de provisions pour risques telles que décrit en page 19 de l'annexe aux comptes annuels. Par ailleurs, nous avons pris connaissance des procès-verbaux des comités directeurs analysant l'avancement des différents projets faisant l'objet de ces provisions et leur suivi sur les prochaines saisons sportives.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau Fédéral et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau Fédéral du 11 octobre 2019.

6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

RAPPORT COMPLEMENTAIRE SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Mesdames, Messieurs

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

✓ Convention de sous location avec le COMITE D'ORGANISATION

Selon la convention de sous location, le **COMITE D'ORGANISATION** met à la disposition de la **FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL** une partie du 3 étage de l'immeuble sis 117 rue château des rentiers à Paris (13 ème arrondissement) A ce titre, le COMITE D'ORGANISATION vous a facturé la somme de 29 775 € HT (35 730 € TTC).

CONVENTIONS DEJA SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément aux dispositions statutaires de votre Fédération, j'ai été informé de la poursuite des conventions suivantes :

• Convention de coopération avec la société FRANCE BASKET PROMOTION

Dans le cadre de la convention de coopération signée, la **FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL** met à disposition de sa filiale des moyens et services. Au titre de l'exercice, la **FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL** a facturé :

- ✓ 278 654 € HT au titre de la mise à disposition de personnel
- ✓ 4 667 € HT au titre de la mise à disposition de locaux

✓ Convention de collaboration avec le COMITE D'ORGANISATION

Dans le cadre de la convention de collaboration signée le 30 septembre 2014, la **FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL** met à disposition du **COMITE D'ORGANISATION** des moyens et services dans le cadre d'un budget global de 117 000 €.

Au titre de l'exercice, la **FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL** a refacturé la somme de 117 000 € HT.

✓ Convention de mise à disposition de personnel avec l'association COMITE D'ORGANISATION

Le **COMITE D'ORGANISATION** est chargé par la **FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL** d'organiser divers événements sportifs. Dans ce but, la **FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL** a mis à disposition du **COMITE D'ORGANISATION** plusieurs de ses salariés dont la charge salariale représente 163 454 € qui a fait l'objet d'une refacturation à due concurrence.

La Fédération Française de Basketball est membre de l'association **COMITE D'ORGANISATION** et actionnaire de la société **FRANCE BASKET PROMOTION**.

RAPPORT SPECIAL SUR LA REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Mesdames, Messieurs

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, j'ai été avisé des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, approuvées au cours d'exercices antérieurs, et dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Rémunération du Président

Selon les termes de la loi de finance pour 2002 et du décret d'application 2004-76 du 20 janvier 2004 instaurant l'article 242 C annexe II du Code Général des Impôts, les associations qui disposent de ressources hors ressources issues des versements effectués par des personnes de droit public d'un montant supérieur à 1 000 000 euros en moyenne sur les trois derniers exercices peuvent rémunérer trois de leurs dirigeants.

En application de l'article 20 des statuts de la Fédération Française de Basket-ball et sur autorisation du Comité Directeur, il a été décidé de rémunérer le Président, Mr Jean-Pierre Siutat.

Par ailleurs, la Fédération Française de Basketball bénéficie d'une convention de mise à disposition de Mr Jean-Pierre Siutat par le Conseil Général des Hautes Pyrénées.

Au titre de l'année civile 2018, le coût global de la Présidence y compris les charges sociales patronales s'est élevé à 152 582 €.

Jean-Pierre HUNCKLER reprend la parole et poursuit sa présentation.

AFFECTATION DU RESULTAT : 202.158 €

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice au Report à Nouveau.

L'Assemblée approuve à l'unanimité cette affectation.

BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020

ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020

Après le bilan de la saison 2018/2019, nous allons passer au Budget de la saison en cours. C'est une présentation toujours délicate, car à date nous avons déjà passé un peu plus de 4/12ème de notre exercice.

Mais cette situation est logique par rapport au décalage de notre AG liée à l'impossibilité de clôturer les comptes dans les délais d'informations statutaires compte tenu de l'évolution de notre activité sur les dernières années.

Produits 2019 / 2020 :	37 406 K€
Produits 2018 / 2019 :	35 955 K€
	+ 4,04%

LES PRODUITS : 37 406 K€ pour 35 955 K€

Nos produits sont en augmentation de 4 % après les 10% de la saison dernière et nous permettent d'atteindre de nouveau un niveau exceptionnel. Cette augmentation est liée principalement à de nouvelles subventions liées au 3x3 et à notre partenariat qui est encore en progression. Nous allons regarder cela dans le détail.

Tout d'abord les Licences Assurances qui passent de 10 764 K€ à 9 990 K€. Cette baisse s'explique par la diminution des mutations de 300K€, à laquelle s'ajoute une prévision de -3% sur les licences comme tous les ans. Cette baisse des produits licences/ assurance est partiellement compensée par une augmentation des engagements ainsi que par une augmentation des forfaits financiers fédéraux (9%) pour atteindre 4 370 K€ contre 3 995K€ malgré ces compensations, un delta de 63 K€ subsiste,

Les Produits LNB passent de 2600 K€ à 2800 K€. Cette différence est due à la participation de la LNB au challenge du jeune joueur en Jeep élite. Cette somme est compensée par des charges à la même hauteur.

Concernant la Revue pas de commentaires particuliers avec un budget qui reste stable

Les Subventions passent de 2 695 K€ à 2941,24 K€ suite à notre contrat d'objectifs qui augmente de 200 K€ pour une ligne 3x3 supplémentaire

Enfin les Produits Divers passent de 3 006 K€ à 3 574 K€.

Il s'agit de :

- La reprise de Provision du Projet Olympique
- Le Fonds Dédié Club 3.0
- Le Plan Infra

Maintenant nous allons passer aux CHARGES : 37 406 K€ pour 35 955 K€ soit + 4%

Nous allons regarder Pôle par Pôle les principales évolutions de nos charges.

Le Pôle DPG

Nos charges passent de 2 304 à 2 564 k€ soit une augmentation de 260k€, hausse uniquement liée aux charges de personnel. (Chargés de développement comptabilisés sur 1 an plus L. SAILLARD)
Rien d'autre à signaler de particulier sur les charges de ce pôle

Le Pôle Administration et finances :

7 755,1,8 K€ pour 7769,4 K€, Charges stables pour ce pôle

Le Pôle HAUT NIVEAU

Le budget passe de 12 717 K€ à 13 498,7 K€ :

L'augmentation significative est due essentiellement aux équipes de France tant 5x5 que 3x3. Plus de matchs, plus de compétitions, plus de déplacements, plus de préparation.

Le Pôle FORMATION et EMPLOI : 2 259 K€ pour 2 324,3 K€

Cette augmentation est due au département ressources pour 85 K€ mais compensée par le Ministère à hauteur de 60K€.

Le Pôle MARQUE

2 889 K€ pour 2 898 K€

Totale stabilité pour la saison à venir, malgré des tâches supplémentaires qui sont en partie couvertes par le CO ;

Le Pôle JEUNESSE ET TERRITOIRES

3 418 K€ pour 3 479 K€

Légère augmentation de 60 k€ liée à la prise en compte des demandes de certaines commissions et également au transfert de salariés sur ce pôle.

Le Pôle COMPETITIONS ET PRATIQUES SPORTIVES

3 039 K€ pour 3 354 K€

Augmentation de 300 K€ pour les lignes suivantes :

Vivre Ensemble

Basket pour tous

France basket camps (Compensé par des produits complémentaires)

Également l'augmentation des frais de désignations Championnat de France

Le Pôle AFFAIRES JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELLES

921K€ pour 808,5 K€

La variation budgétaire négative du pôle est due en grande majorité sur la partie fonctionnement avec la baisse des charges salariales suite au départ d'un salarié et le passage des frais de cotisations et redevances dans le pôle Administration et Finances

Le Pôle 3x3

700 K€ pour 710 K€

Pas de commentaires particuliers.

Le budget prévisionnel soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale est adopté à l'unanimité.

Il se peut que nous ayons, dans les mois à venir, la possibilité d'acquérir le 3ème étage propriété de la LNB et pour lequel le CO paye actuellement un loyer.

Pour éviter des frais de convocation et de tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire, je vous demande de valider, conformément à l'article 11 des statuts et 4 du règlement financier, de donner Quitus à notre Président afin d'engager la FFBB dans ce projet d'acquisition financé par un emprunt, compte tenu des taux particulièrement faibles, à hauteur maximale de 1 690 K€.

Approbation de l'Assemblée à l'unanimité.

Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à Stéphanie PIOGER, Vice-Présidente déléguée aux Affaires Juridiques et Institutionnelles, pour la présentation des modifications statutaires.

Mesdames, Messieurs,

Les Assemblées se suivent mais ne se ressemblent pas.

A Avignon, dans la salle du conclave nous faisons évoluer nos statuts de manière significative enfin plus que nos statuts c'était notre fédération que nous révolutionnions.

Aujourd'hui, à Vittel, je peux dire que je vois la vie en Vosges.

Nous avons avancé, travaillé et il nous faut compléter notre travail. Cette révolution est en marche, la juridique n'avait pas tout anticipé. C'est pourquoi nous sollicitons l'Assemblée Générale pour compléter nos statuts, en vertu de l'article 30 des statuts.

Au regard des demandes d'affiliation reçues par la Commission FFBB 2024 - Clubs 3.0, il est proposé de reprendre la rédaction de l'article L. 131-3 du Code du Sport et de permettre à des structures, à but lucratif ou non, qui souhaitent s'associer au déploiement du plan de développement fédéral des nouvelles pratiques de s'affilier.

Ensuite, comme nous faisons évoluer nos statuts pour ceux qui peuvent être membres de notre famille, d'autres familles [FORMATION] nous demandent de changer nos statuts à faire ce qu'elles organisent. La loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a profondément réformé le système de la formation par l'apprentissage, notamment, en simplifiant les conditions de fonctionnement des Centres de Formation des Apprentis tout en contrôlant davantage l'accès et les formations dispensées.

Depuis 2011, la FFBB a créé l'Institut National de Formation du Basket-Ball (INFBB) afin de mettre en œuvre des formations vers toutes ses familles et mobiliser de nouveaux financements et compétences au bénéfice de l'ensemble du réseau des clubs, comités et ligues.

Pour être reconnu comme organisme de formation et bénéficier du dispositif, la FFBB doit donc obtenir un numéro de déclaration d'activité. Son obtention est conditionnée au dépôt d'un dossier comprenant notamment les statuts de l'organisme qui doit avoir pour objet principal l'activité de formation ou faire spécifiquement mention de cette activité dans son objet.

La consultation de l'Assemblée Générale apparaît donc nécessaire pour intégrer cette référence à l'activité de formation et pouvoir ainsi engager ensuite les démarches auprès de la DIRECCTE.

Il est donc présenté au document unique les modifications statutaires suivantes :

- article 2.II.2 des statuts de la FFBB (Composition) :

*« 2. des organismes à but lucratif **ou non**, privés ou publics, dont l'objet est la pratique du basketball et qu'elle autorise à délivrer des licences **et/ou qui contribuent au développement du basket sous toutes ses formes** ; dans les statuts et les règlements de la fédération, ces organismes à but lucratif sont dénommés « établissements » ,*

- article 1 (Objet, siège et durée) – ajout d'un alinéa 5.

« L'association dite « Fédération Française de Basket-ball » (FFBB) ayant son siège 117 rue du Château des Rentiers 75013 PARIS, fondée en 1932, a pour objet :

1. d'organiser, de diriger et de développer le Basket-ball, sous toutes ses formes, en France métropolitaine, dans les départements (DOM), les régions d'Outre-Mer (ROM), les collectivités d'Outre-Mer (COM), ainsi qu'en Nouvelle-Calédonie autres populations d'Outre-Mer ;

2. d'orienter et de contrôler l'activité de toutes associations ou, unions d'associations, ou autres organismes à but lucratif, privés ou publics, s'intéressant à la pratique du Basket-ball ;

3. de représenter le Basket-ball français auprès des pouvoirs publics ainsi qu'auprès des organismes sportifs nationaux et internationaux et, à ce titre, la France dans les compétitions internationales de Basket-ball ;

4. de défendre les intérêts moraux et matériels du Basket-ball français ;

5. d'organiser les parcours de formation pour l'encadrement du basket-ball, et de favoriser l'accès à la professionnalisation, notamment par la mise en œuvre d'activité de formation par apprentissage au sens du code du travail.

(...) »

L'Assemblée adopte à l'unanimité ces modifications statutaires.

Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à Alain CONTENSOUX, Directeur Général.

Mesdames et Messieurs Bonjour,

Avant d'évoquer quelques-unes des actions menées lors de la saison 2018-2019, je voudrais aborder devant vous les nécessaires adaptations auxquelles nous sommes confrontés depuis quelques mois :

A commencer par un chantier de la gouvernance aux implications nombreuses :

Tout d'abord la création de l'agence nationale du sport, intervenue en avril 2019, après quelques remous et plusieurs mois de retard, qui a bouleversé le paysage de la gestion de la haute performance. Désormais, interlocuteur privilégié en matière d'accompagnement des fédérations sportives, elle expertise, évalue nos actions, notre projet, notre stratégie puis affecte des moyens financiers. Elle est également sollicitée dans la gestion des effectifs des Cadres Techniques et Sportifs, sujet ô combien délicat lors de l'année écoulée qui a déjà des conséquences et en aura bien plus encore dans les années à venir.

Je vais m'arrêter quelques instants sur ce sujet qui a perturbé le sport français en général et la fédération de basketball en particulier.

Pourquoi ?

Un rapide rappel du dispositif des cadres d'Etat au sein des fédérations sportives : lors des Jeux Olympiques de Rome, en 1960, la France finissait 25ème nation avec seulement 5 médailles : 2 en argent et 3 en bronze. Comprenant que le sport devenait un enjeu diplomatique et participait à l'image de la puissance d'un pays le Général de Gaulle décidait de nommer des fonctionnaires de l'Etat dédiés à l'organisation du sport et plus particulièrement à l'entraînement des sportifs.

Ce sont désormais 1 570 CTS qui œuvrent à la détection, la formation et l'encadrement des sportifs dans le cadre d'un Projet de Performance Fédéral qui vise à optimiser les résultats des fédérations sportives.

Depuis fin 2018, ce dispositif a fait l'objet pendant plusieurs mois d'informations contradictoires, de fuites de notes internes du Ministère des Sports, d'une remise en cause du statut de fonctionnaire, puis d'une notion de détachement d'office pour finir par un rapport qui va être rédigé par des « Tiers de confiance », Messieurs RESPLANDY-BERNARD, Magistrat de la cour des comptes et CUCHERAT, Entraîneur National de gymnastique, Maire adjoint aux Sports de Lyon et CTS lui-même. Le Président Jean-Pierre SIUTAT et moi-même avons été auditionnés. Nous attendons désormais les conclusions dont l'impact économique peut être considérable pour une fédération telle que le Basket. En effet, le remplacement des 63 cadres affectés actuellement peut être estimé, en tenant compte de l'application de la convention collective nationale du sport, à près de 6 000 000 d'€...

Deux autres conséquences sont également à souligner :

En premier lieu, une déstabilisation des CTS, qui se concrétise par une association des DTN qui ne reconnaît plus sa ministre et qui la déclare Hors-Jeu en mai 2019, des Cadres qui craignent de perdre leur statut et peuvent se sentir fragilisés dans la conduite de leurs missions principales. On y ajoute également un abandon du concours du professorat de sport, socle du recrutement du corps qui permettait un renouvellement régulier des effectifs. Tout cela à un an des JO de Tokyo alors que nombre de CTS sont directement impliqués dans les staffs des équipes de France.

En second lieu, ce projet de réforme entraîne pour certains d'entre eux une volonté de se rassurer en rejoignant les services déconcentrés du Ministère et en quittant leurs missions au sein des fédérations sportives réduisant ainsi les effectifs des fédérations. Potentiellement, nous pouvons en perdre 4 dès la semaine prochaine auxquels nous ajouterons les probables départs à la retraite : 3 dans les prochaines années et près d'une dizaine d'ici 2024...

Un autre sujet est également préoccupant et nécessite que nous soyons solidaires et investis : L'enjeu économique de la formation des jeunes potentiels qui a des conséquences directes et indirectes :

Directes car une concurrence existe. Elle a pour conséquence immédiate de devoir désormais convaincre que nos structures fédérales (Pôles Espoirs et Pôle France) sont bien les meilleures pour former nos jeunes potentiels. Nous nous y employons. En effet, se sont multipliés les cas de joueurs démarchés, dès l'âge de 12 ans afin de rejoindre des clubs, des High schools, des associations américanisées à grand renfort de publicité, des universités, j'allais dire parfois des écuries, mais surtout les encourager à ne pas rentrer dans le dispositif fédéral. Outre l'inquiétude que l'on peut légitimement avoir sur la formation reçue, parfois non homologuée par nos soins, cela induit que ces jeunes deviennent l'objet de tractations commerciales avec les dérives que l'on peut imaginer.

Conséquences indirectes ensuite, car cet attrait soudain de plusieurs acteurs décuple le sentiment de certains parents de disposer de la perle rare synonyme de profits, d'avantages et peut faire perdre la tête aux plus solides d'entre eux. Pourquoi mettre mon enfant dans un Pôle espoirs ou France si l'on me garantit que celui-ci sera drafté assurément dans les prochaines années si je le laisse partir à l'étranger ?

Les cas se sont multipliés. Nous devons nous adapter. La tâche est rude mais nous allons nous rapprocher de ces parents laissés au milieu de conseillers qui se multiplient au gré des prouesses de leur progéniture.

Un seul exemple, mais ils sont nombreux : Le staff des U16 garçons m'a rapporté que les parents de cette génération dite talentueuse ont été encerclés pendant toute la compétition par des agents, des scouts, des recruteurs de High schools, d'Universités, ou autres conseillers occultes. Bien sûr les jeunes s'en rendent compte et peuvent considérer, à tort, qu'ils sont déjà arrivés, déjà reconnus réduisant imperceptiblement leur investissement quotidien pourtant indispensable pour atteindre le haut niveau, pardon, désormais la haute performance...

La fédération sait s'adapter. Je ne retiendrai qu'un exemple du dernier exercice avec la réorganisation fédérale opérée cette saison et que je vous propose de découvrir en images :

Cela me permet de souligner la promotion d'Amélie MOINE à la tête du pôle affaires juridiques et institutionnelles. Elle a su relever le défi de succéder à Jean-Philippe GAUDICHAU qui a fait un travail remarquable et a souhaité changer de voie au printemps dernier.

Promotion également pour Pascal GOUDAIL qui a été nommé directeur du pôle administration générale et finances et qui dirige désormais les ressources humaines, les moyens généraux, le service financier et comptable ainsi que l'informatique.

A ce sujet, Comme vous le savez nous avons subi une cyberattaque, cela a grandement perturbé les communications et généré des complications dans tous les domaines. Une grande partie de nos fichiers sont encore cryptés ce qui engendre un surcroît d'activité pour tous. Une plainte a été déposée avec le concours d'un cabinet d'avocats spécialisés. Les services sont tous solidaires pour essayer d'informer et de réduire les désagréments pour tous les utilisateurs.

Passons au cœur de notre activité : le sport.

Les résultats sont exceptionnels. Le Président en a parlé. Que ce soit en 5x5 ou en 3x3, nos équipes de France sont toutes, à une exception près, dans le dernier carré de toutes les compétitions internationales de référence, championnats d'Europe ou du monde. Je voudrais une nouvelle fois rappeler que tout cela est le résultat d'un travail collectif, qui part des clubs et de leur capacité à faire jouer, à former les plus jeunes, puis des Comités départementaux qui accompagnent les meilleurs potentiels issus des clubs, puis des ligues régionales qui continuent cette formation au sein des pôles espoirs puis au sein du Pôle France et enfin des centres de formation des clubs français. Je voudrais ici remercier Jean-Pierre SIUTAT et Jean-Pierre HUNCKLER avec qui nous échangeons régulièrement sur les actions à mener et qui nous permettent de disposer des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs ambitieux mais légitimes de la fédération.

Je m'attarde quelques instants pour vous donner un exemple de la complexité de notre nouvel environnement : Les U20 garçons. Ils finissent 4^{ème} d'un Euro très relevé après avoir rivalisé jusqu'au

bout en demi-finale avec le pays hôte, l'Israël, dans un environnement quelque peu... comment dire, viril mais correct devant plus de 4 000 supporters déchainés à Tel-Aviv... Cette 4^{ème} place vaut bien plus qu'une médaille compte tenu des circonstances.

En effet, comme tous les ans depuis quelques années, Jean-Aimé TOUPANE n'a pu aligner sa meilleure équipe :

- Souvent pour de bonnes raisons : on aurait par exemple pu imaginer qu'un Théo MALEDON, retenu avec les A en février dernier, si nous avions voulu le faire doubler, aurait pu participer à cette compétition U20. Je sais qu'il aurait répondu présent.
- mais malheureusement parfois pour de mauvaises raisons. Cela nous a notamment conduit à solliciter le Bureau Fédéral afin de saisir la commission de discipline pour un dossier de refus de sélection. La sanction a été prise et transmise à la FIBA qui, sur intervention de Jean-Pierre SIUTAT a étendu cette décision à tous les championnats puisque le joueur est parti à l'étranger.

J'en reviens aux prouesses des présents : Il faut bien mesurer la performance d'être sur le podium des deux compétitions internationales seniors de l'été. J'en profite pour féliciter et remercier Valérie GARNIER et Vincent COLLET pour leur professionnalisme et leur investissement. Mais revenons plutôt en image sur l'exploit de notre Equipe de France féminine au Championnat d'Europe :

Nous n'avons certes pas encore la pierre philosophale qui nous permettrait de transformer le métal en or mais l'alchimie du travail de chacun doit nous permettre de nous rapprocher de nos amis espagnols. Je voudrais, à ce sujet, rappeler que l'Espagne, pour l'instant, domine l'Europe et est la 2^{ème} nation mondiale chez les hommes et chez les femmes. Elle reste la 1^{ère} nation européenne en jeunes. Ne nous y trompons pas. Ils travaillent beaucoup et dès le plus jeune âge. Ainsi, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, chaque région regroupe tous les dimanches pendant 1h30 tous les jeunes de 8 ans, 9 ans, 10 ans, 11 ans et 12 ans en complément des heures dispensées dans leurs clubs. Il n'y a pas de secret, seul le travail permet de maintenir ce niveau de performance que nous visons car nous pouvons l'atteindre... S'agissant du 3X3, Notre équipe de France féminine a gagné le 1^{er} circuit professionnel international, les 3X3 Women's Series et Minia TOURE nommée MVP du circuit. Nous avons 5 joueuses dans les 10 premières mondiales et pourtant, nous ne sommes pas encore assurés d'être présents aux Jeux olympiques de TOKYO... pourquoi ? parce que des nations, la Russie et la Roumanie, pourtant assez éloignées de la haute performance en 3X3 sont actuellement devant nous au classement mondial grâce aux très nombreux tournois organisés sur leur territoire et qui permettent d'attribuer de nombreux points à des joueuses au niveau très relatif... d'ailleurs, la 1^{ère} roumaine est 43^{ème} mondiale et il y a seulement 2 joueuses Russes parmi les 30 premières mondiales quand nous en avons une dizaine.

Je souhaite évoquer ici l'importance de la coordination des équipes de France sous la responsabilité de Jacques COMMERES. Je ne prendrai que deux exemples : d'une part, Le changement lié au 3x3 olympique qui est énorme. Son impact sur le 5x5 haut niveau aurait pu générer des conflits, notamment au regard du nombre de compétitions internationales organisées cet été. La coordination des équipes de France a permis de les réduire en limitant les tensions.

D'autre part la capacité de nos meilleurs potentiels à intégrer les collectifs seniors. Ainsi, Que ce soit Iliana RUPPERT et Marine FAUTHOUX chez les A filles ou Théo MALEDON chez les A garçons, leur intégration a été facilitée par la déclinaison des orientations techniques au sein de toutes les équipes nationales des A aux U15.

Ils sont tous les 3 issus du PPF. Ils Sont passés par un pôle espoirs puis par le pôle France pour ensuite rejoindre un club français dans lequel ils ont eu du temps de jeu. Je m'arrête quelques instants sur ce sujet pour vous dire que les efforts de la fédération avec le fonds « temps de jeu » pour nos forts potentiels garçons et filles, en partenariat avec la LNB pour les garçons, a porté ses fruits. Nous avons constaté une augmentation très sensible du temps de jeu, que ce soit en jeep élite ou en Pro B ou bien encore en LFB. Cela n'est sans doute pas étranger aux résultats de l'été.

S'agissant de la concurrence vis-à-vis de notre PPF dont je vous ai parlé précédemment, elle nous impose, s'il en était besoin, de faire évoluer notre approche, notre communication. Je rappelle que nous sommes les seuls à bénéficier d'un solide maillage territorial, qu'il faut le consolider comme vous l'avez exprimé à Troyes, que le travail est bien fait. Le Pôle marque, que je remercie pour leur réactivité, a réalisé des plaquettes que vous allez prochainement recevoir visant à mettre en valeur les pôles espoirs, le pôle France. Des vidéos sont en cours de réalisation, des logos et chartes graphiques ont été réalisés afin de créer une identité forte qui accompagnera nos potentiels tout au long de leur parcours fédéral.

Les impacts de l'application de la loi Nôtre : La fédération a accompagné la structuration de ses ligues régionales en finançant des créations de poste de Directeurs Territoriaux et de Conseillers techniques des officiels. Cela était nécessaire suite à la fusion d'entités aux procédures ou pratiques différentes. Des directeurs techniques régionaux ont également été nommés en fin d'année 2018. Le fonctionnement est ainsi clair. Avec un trinôme Président – DTR – DT qui doit fonctionner en toute harmonie. Le président préside, Les DT sont centrés sur les aspects juridiques, administratifs et financiers et les DTR sur tous les aspects techniques et notamment l'animation de l'équipe technique régionale.

En parallèle, les chargés de développement ont œuvré pendant toute la saison pour aider au développement du 3X3, du vivre ensemble. Des quelques retours que j'ai pu avoir, Leur impact est très positif. Ils sont au contact des clubs, des cd ou des ligues en fonction des besoins. Je sais leur investissement total pour la réussite des actions du plan FFBB 2024 – Club 3.0.

Le 3X3 : ce pôle a été créé pour accompagner le développement de cette discipline sur le territoire. Ainsi, ce sont 411 équipes qui se sont engagées dans les championnats départementaux. 700 tournois open start et 17 tournois open + ont été organisés permettant à 840 joueuses et joueurs de concourir pour se qualifier pour l'Open de France organisé à la Rochelle. J'en profite pour remercier Nathalie LESDEMA d'une part et d'autre part Jérôme PRIGENT et ses collaborateurs qui, en appui du pôle haut niveau participent activement à la qualification directe aux JO de TOKYO de nos équipes de France en organisant de très nombreux tournois depuis 3 mois.

Un autre aspect doit également être évoqué, il s'agit de la formation des cadres. Nous avons engagé une réflexion profonde sur la formation initiale. Confiée à Pierre Olivier CROIZAT, au sein du Pôle formation dirigé par Matthieu SOUCHOIS, l'objectif est ambitieux. Il vise à prendre en considération tous les publics, toutes les offres de pratiques, de compétition en positionnant le joueur au milieu de la réflexion. Cette réflexion sur les contenus de formation va s'accompagner d'évolutions nécessaires en terme de communication. C'est un investissement important pour la fédération mais qui doit nous permettre d'être au plus près de la réalité du terrain pour les 10 prochaines années.

Le pôle juridique a été également beaucoup sollicité. Dans ce domaine également Le binôme Vice-Président – Directeur de pôle fonctionne parfaitement Stéphanie PIOGER et Amélie MOINE sont des soutiens précieux dans l'ensemble des chantiers menés. Que ce soit le PPF, le développement du 3x3, le dispositif des JIG/MIG, la 1ère étape de la dématérialisation de la licence ou bien encore les modifications statutaires permettant l'intégration des établissements, elles sécurisent nos dispositifs et distillent leurs précieux conseils avec beaucoup de bienveillance.

Je voudrais par ailleurs vous signaler que le pôle marque dirigé par Raymond BAURIAUD continue avec succès à démarcher de nouveaux partenaires tout en fidélisant les actuels. Le 3x3 semble être un vecteur de communication qui intéresse progressivement divers annonceurs. Cela devrait encore s'amplifier avec la médiatisation attendue du 3X3 lors des Jeux Olympiques de TOKYO puis avec la création du circuit professionnel de 3X3 à l'automne 2020.

Sachez également que le service événementiel a été mobilisé toute l'année, tout d'abord sur l'organisation des matchs de qualification, puis sur la Coupe de France, sur les matchs de préparation des équipes de France ainsi que sur l'Open de France de 3X3 de La Rochelle ou bien encore sur l'open LFB. Ce sont ainsi une quinzaine de manifestations qui sont désormais gérées par le service de Nadine PARIS avec beaucoup de professionnalisme.

Il me faut enfin souligner le travail remarquable effectué dans le domaine de la jeunesse. Le Binôme Cathy GISCOU – Sébastien DIOT œuvre dans une belle concertation ce qui donne des résultats probants : Les actions sont démultipliées, il est difficile de vous citer toutes les initiatives prises avec la commission jeunesse. Je voudrais simplement souligner le record de licenciés OBE avec 156 221 élèves au sein de 4 612 classes dans les 88 Comités départementaux impliqués.

En conclusion, Mesdames et Messieurs, je souhaite vous dire que je mesure le travail réalisé par l'ensemble des acteurs de la fédération. J'en profite une nouvelle fois pour souligner la qualité des échanges entre les élus et les permanents, la volonté commune de mener l'ensemble des projets qui permettront à la fédération d'aborder sereinement les prochains enjeux de demain. Je l'ai déjà évoqué

à plusieurs reprises, il est partagé par l'ensemble du Codir, il se matérialise par les communications permanentes entre vice-présidents et les directeurs de pôles, je remercie à cette occasion Amélie, Jacky, Gilles, Pascal, Matthieu, Raymond, Sébastien et Jérôme pour leur disponibilité, leur investissement et leur solidarité.

J'ai pour ma part la chance de pouvoir travailler sur de multiples projets pilotés par Jean-Pierre SIUTAT bien-sûr mais également Jean-Pierre HUNCKLER et Thierry BALESTRIERE avec qui les réunions sont réglées comme des trains ... qui arrivent à l'heure...

Cela me permet de conclure en citant monsieur Nelson MANDELA « aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès ».

Merci Mesdames et Messieurs,

Monsieur Jean-Pierre SIUTAT et Madame Nathalie BONNEFOY, Vice-Présidente de l'ANDES, présentent ensuite le zoom de l'AG sur le PLAN INFRA.

Dans l'objectif de développer le sport dans nos communes, les élu-es en charge des sports sont sensibles au développement de nouvelles pratiques comme celle du Basket 3x3, discipline Olympique dès les JOP de Tokyo en 2020.

Nous sommes donc particulièrement à l'écoute lorsqu'une Fédération propose une stratégie de développement adaptée aux attentes et aux contraintes des Collectivités Locales avec la saturation de nos 300 000 équipements sportifs dont nous sommes propriétaires à 85% et dont 42% d'entre eux ont plus de 35 ans d'âge !

La mise en place d'un Plan INFRA par la FFBB dédié aux terrains de Basket 3x3, pratique dite « urbaine », répond aux attentes de nos jeunes « pratiquer quand je veux, où je veux » sur l'ensemble des territoires (Ruraux, Métropolitains, Outre-mer, Quartiers de la Politique de la Ville, etc..) et pour lesquels nous constatons un décrochage dès l'âge de 14/15 ans.

Ces équipements nous permettent, à moindre coût, de créer et réhabiliter des plateaux sportifs existants en sollicitant le Fonds Fédéral FFBB et l'accord-cadre signé avec l'Agence Nationale du Sport à cet effet. Les terrains « mobiles » mis à disposition par la FFBB nous permettent d'organiser des tournois de Basket 3x3 en cœur de ville et de mettre ainsi en valeur des lieux mythiques de nos territoires tout en proposant une animation locale de qualité.

C'est en ce sens que l'ANDES a répondu favorablement à la signature d'une convention de partenariat avec la FFBB en 2019, afin de partager nos problématiques et stratégies respectives autour de la Politique Fédérale et de nos Politiques sportives locales.

Comme le dit très bien Valérie Garnier « Il faut agir et non subir », c'est pourquoi l'ANDES s'attache à faire perdurer des relations étroites avec la FFBB.

Deux vidéos de présentation sont diffusées à l'assistance.

Monsieur Jean-Pierre SIUTAT qui préside l'Assemblée en sa qualité de Président de la Fédération Française de Basketball prononce la clôture de cette Assemblée.

Chers amis,

Comme convenu, je souhaitais insister sur quelques points de la feuille de route de cette dernière saison de l'Olympiade.

Concernant les équipes de France, retenons les préparations à Tokyo 2020, mais également les échéances des futurs Eurobasket 2021, filles (Espagne et France), hommes (finale en Allemagne), 3x3 (Paris), les campagnes annuelles des équipes de jeunes ; enfin une revisite de notre Plan de Performance Fédérale.

Concernant l'animation des territoires, retenons l'ensemble des événements à organiser en France d'ici 2024 que nous souhaitons programmer très vite, dans la dynamique des Jeux et dans le cadre des Terres de Jeux et des Centres de Préparation ; une ambition LFB2024, un circuit pro 3x3 engagé dans une compétition réunissant plusieurs pays limitrophes, les Open de France 2020 et 2021, un travail sur la professionnalisation de l'arbitrage HN, la réforme de la Nationale 3, la montée en puissance des compétitions 3x3, la formation des acteurs du territoire, les assises Compétition / Loisir / Entreprise, la perpétuelle évolution de la charte des officiels ou encore le suivi du dispositif JIG/MIG au sein des clubs de championnat de France et de Pré Nationale.

L'été prochain, nous vivrons les jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo. Nous sommes tous les représentants et les dirigeants d'un sport olympique et une de nos raisons d'être être de participer à ce grand rendez-vous planétaire.

Je souhaite très sincèrement, comme nous tous, que nos 4 équipes y participent et brillent.

Auparavant, il y aura eu les élections territoriales ; c'est un rendez-vous important pour vos structures, vos clubs, vos licencié(e)s ; certains d'entre vous finissent là ; je tenais, d'ores et déjà, à les remercier très sincèrement de la part de tout le basket français ; à tous les niveaux de vos engagements, vous avez contribué au développement de notre sport ; nous aurons l'occasion de vous honorer lors de l'assemblée générale d'octobre 2020.

A celles et ceux qui poursuivront, il est important, vous le savez, de fédérer derrière un projet territorial au service des clubs ; n'oublions pas, en cours de route et pour diverses raisons, des bénévoles disponibles qui sauront rendre service à nos territoires.

Je souhaitais également remercier l'ensemble de l'équipe fédérale, les élus, les membres de commissions, les services, tous investis et mobilisés.

Ce n'est pas simple tous les jours, comme dans chaque territoire ; les problèmes sont bien réels ; mais le cap est là et nous serons tous mobilisés pour réussir.

Me concernant, j'ai été élu à la 1^{ère} Vice-Présidence de FIBA Europe, réélu au Bureau Central FIBA, avec une présence au Comité Exécutif. J'aurai pu candidater à la présidence de l'Europe, certainement avec une chance d'être élu, mais il fallait démissionner de la France ; ce qui n'est pas du tout mon souhait.

Je pense que l'Olympiade suivante sera complexe compte tenu du contexte que nous connaissons ; la perspective des Jeux de Paris 2014 est un vrai moteur pour la transformation de notre sport et notre fédération ; je souhaiterai en être acteur, comme aujourd'hui, autour d'une équipe de dirigeantes et dirigeants entièrement dévoués au service de notre sport.

Grand merci à vous tous.

Grand merci au Comité des Vosges, à son président Luc VALETTE et son équipe de volontaires pour cette belle organisation. Merci à l'ensemble des bénévoles que je vous demande d'applaudir.

Excellente saison à tous.



Le Président
Monsieur Jean-Pierre SIUTAT



Le Secrétaire Général
Monsieur Thierry BALESTRIERE

Annexe :

1. Le Rapport Moral 2019